

# Sciez <sup>en un</sup> clin d'œil

MAGAZINE COMMUNAL DE LA VILLE DE SCIEZ N°3 - ÉDITION PRINTEMPS 2021 - [WWW.VILLE-SCIEZ.FR](http://WWW.VILLE-SCIEZ.FR)

## DOSSIER

Urbanisme :  
Où en est-on ?

## ÉCLAIRAGES

Environnement  
Le Lac, un espace de vie  
partagé, à protéger

Patrimoine  
Valorisons-le !

Écologie  
L'insecte qui nous  
sauvera tous !



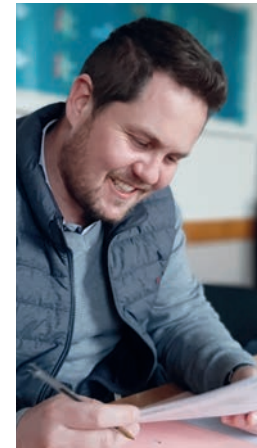
# SOMMAIRE

<b>DOSSIER</b>	<b>4</b>	<b>JEUNESSE</b>	<b>32</b>
Urbanisme Où en est-on ?	4	Actualité	32
<b>ÉCLAIRAGES</b>	<b>10</b>	Démocratie participative	35
Environnement Le Lac, un espace de vie partagé, à protéger	10	<b>FOCUS</b>	<b>36</b>
Patrimoine Valorisons-le !	14	Label Terre de jeux 2024	36
Écologie L'insecte qui nous sauvera tous !	18	<b>EN BREF</b>	<b>38</b>
<b>ACTUALITÉ</b>	<b>20</b>	Du côté des assos	38
Société	20	<b>AGENDA</b>	<b>40</b>
Travaux	22	Événements à venir	40
Engagement	24	<b>INFOS PRATIQUES</b>	<b>42</b>
Label	26		
Accueil	28		
Sécurité	29		
Environnement	30		



## EDITO

### le mot du Maire



Déjà une année que ce virus venant de l'Empire du milieu nous a atteint de plein fouet. Nous ne nous imaginions pas que cette épidémie allait nous toucher pour une période aussi longue, que de nombreux commerces seraient aujourd'hui encore fermés, et que les amateurs de ski allaient connaître une saison blanche... Le printemps pointe le bout de son nez, et avec lui l'espoir de voir fleurir à nouveau une vie plus normale !

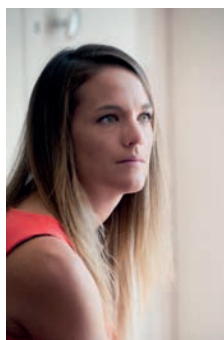
Malgré tout, nous devons avancer, nous adapter et garder les objectifs fixés en ligne de mire. Les projets structurants avancent : le permis de construire pour les tennis couverts et le gymnase est déposé, les études d'avant-projet pour la construction de l'école de musique sont validées et la procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau groupe scolaire est lancée. Les études d'aménagement et de sécurisation de voirie se poursuivent en concertation, et la préparation de la saison estivale a débuté.

Le dossier des logements aidés nous occupe bien en ce début d'année. Nous avons reçu l'arrêté préfectoral plaçant la commune en position de carence avec des conséquences financières et juridiques importantes pour la commune, comme vous pourrez le constater en prenant connaissance de notre dossier spécial sur le sujet. Néanmoins, nous devons être moteurs pour ne pas subir les projets. Ainsi, nous travaillons activement sur les dossiers d'urbanisme, en tenant compte à la fois de nos obligations en termes de mixité sociale, mais également en termes de besoins en commerces et services. En parallèle, il est de notre devoir de protéger notre patrimoine remarquable et c'est pour cela qu'une demande de protection au titre des monuments historiques a été transmise aux services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour la Chapelle de Chavannex.

Enfin, le conseil municipal jeunes se réunira pour la première fois à la fin du mois de mars. Cette jeunesse, pleine de belles idées et forte d'une grande motivation, nous fait du bien et laisse entrevoir un futur plus réjouissant !

Je vous souhaite une belle lecture de cette 3<sup>e</sup> édition de notre magazine « Sciez en un clin d'œil » !

Le Maire,  
Cyril DEMOLIS



### PORTRAIT

#### Christelle Bonnet

C'est le cliché de Christelle Bonnet qui a été choisi par la rédaction pour cette nouvelle édition de votre magazine « Sciez en un clin d'œil » et c'est justement un beau clin d'œil qu'elle nous fait ! Portrait de cette nouvelle habitante hyperactive et passionnée.

Née dans le Cher, en pleine campagne, Christelle a grandi à proximité de la ferme de son oncle ; c'est sans nul doute ce qui lui a conféré dès son enfance une réelle passion pour l'agronomie. Très vite, elle s'enthousiasme pour la biologie : « Pour moi, c'était la seule matière qui était réellement logique » plaisante-t-elle. Elle donne même des cours de soutien à ses camarades tout en suivant des cours particuliers en maths et physique-chimie pour décrocher son BAC Scientifique.

Le sésame en poche, c'est le grand départ pour poursuivre son cursus ultra spécialisé en biologie végétale : Tours, Chartes, Clermont Ferrand, Angers, elle fait le tour des laboratoires universitaires

et engrange les diplômes pour arriver au doctorat qu'elle suivra à Lausanne.

En poste aujourd'hui dans un groupe international à Genève, elle s'est installée sur notre commune il y a deux ans en tombant littéralement amoureuse de notre micro-région. « Bien que mon travail m'envoie aux quatre coins du Monde, je suis complètement attachée au Chablais qui est devenue ma région de cœur. »

Elle y a trouvé sa parenthèse, son camp de base qui lui permet de se ressourcer entre deux avions tout en pratiquant ses activités fétiches : le parapente et le trail. Sportive mais aussi contemplative puisqu'elle a l'œil et le bon pour capturer l'instant, la couleur ou l'émotion. C'est le cas pour cette photo qu'elle a prise au cours d'un footing sur son spot fétiche que l'on vous laissera deviner !

📍 Retrouvez Christelle sur Instagram : @krystal\_chablais\_loveuse

VOUS AUSSI PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS AVEC LE #VILLEDESCIEZ



## DOSSIER



## URBANISME

# POURQUOI NOUS IMPOSE-T-ON DE CONSTRUIRE?

Depuis la fin du mois de décembre, la commune connaît les objectifs fixés par les services de l'Etat en termes de construction de logements aidés.



La loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) impose aux communes de plus de 3 500 habitants (1 500 habitants en Île-de-France) situées dans des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants avec au moins une commune de plus de 15 000 habitants de respecter un seuil minimal de 25% de logements sociaux sur leur territoire d'ici 2025.

**A ce jour, le taux de logements aidés à Sciez s'élève à 13,5%, sachant que l'objectif à atteindre est de 25%.** Pour ce faire, l'Etat fixe des objectifs en termes de nombre de logements aidés à agréer sur une période de 3 ans (c'est-à-dire que le projet est suffisamment avancé pour permettre au bailleur social de donner des engagements fermes aux services de l'Etat).

En cas de non-atteinte de l'objectif, la collectivité doit s'acquitter de pénalités financières importantes et l'Etat prononce la carence de la commune en reprenant la main sur un certain nombre de prérogatives d'urbanisme (droit de préemption urbain entre autres).

C'est le cas de notre commune puisque, concernant la période 2017-2019, l'objectif avait été fixé à 126 logements sociaux à agréer et que le bilan a montré que seuls 9 l'avaient été.

Un nouvel objectif nous a été fixé en décembre dernier pour la période triennale 2020-2022 de 166 logements sociaux à valider. Nous avons donc un défi important à relever en lien avec les services de l'état, les bailleurs sociaux, les promoteurs et constructeurs ainsi que les propriétaires fonciers.

Nous devons prendre en compte cette donnée nouvelle tout en gardant à l'esprit la vision que nous avons pour notre commune : une ville qui grandit et doit s'adapter, tout en garantissant à ses habitants un cadre de vie agréable et un environnement préservé.

Nous œuvrerons ainsi au développement raisonné de Sciez et nous vous informerons régulièrement de l'avancée des nouveaux projets en toute transparence.

## IL FAUT LE SAVOIR

En 2020, la commune a versé 60 000€ à l'Etat au titre du prélèvement SRU. Avec la carence, ce montant est majoré de 200%. Ainsi, en 2021, 2022 et 2023, le montant à verser chaque année s'élèvera à environ 180 000€ au titre de ce prélèvement.

## LA LOI SRU

(SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN)

Elle se décline en 3 axes principaux :

La solidarité urbaine, le développement durable et la protection de l'environnement ainsi que les mobilités et la démocratie décentralisée.

Cette loi a eu un impact important dans 5 domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la politique de l'habitat :

1. La mise en place des schémas de cohérence territoriale et des plans locaux d'urbanisme à l'échelle de l'agglomération communale.
2. La densification raisonnée de l'habitat respectant et protégeant mieux les zones naturelles, agricoles et forestières.
3. La mobilité privilégiant les transports en communs et les modes doux (voix cyclables, co-voiturage, participation des employeurs aux abonnements des salariés etc...)
4. La redéfinition et l'extension des missions des bailleurs sociaux, l'évolution des règles concernant les copropriétés et les modifications des procédures relatives aux ventes immobilières (diagnostic, bornage, etc...).
5. Une mixité sociale améliorée favorisant l'acquisition de logements à des prix encadrés, l'accession à la location (pour jeunes, familles nombreuses, retraités, défavorisés) surtout dans les zones où le prix élevé de l'immobilier les rend difficile, ainsi que la lutte contre l'insalubrité (Politique de l'amélioration des logements).

## DES LOGEMENTS MAIS PAS QUE !

Dans un souci de bien travailler les projets d'urbanisme en cohérence avec les besoins réels en termes d'activités commerciales, nous avons sollicité la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) afin de nous accompagner dans la définition de ces besoins (type de commerce, surface nécessaire,...). Ainsi, d'ici quelques semaines, une étude sera lancée auprès des commerçants, de leur clientèle et des habitants de la commune.

Nous comptons sur votre participation !



## OPAH : AMÉLIOREZ LE CONFORT DE VOTRE LOGEMENT !

Depuis Avril 2020, l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de Thonon agglomération vous permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit et d'aides financières pour vos travaux de rénovation de votre logement (isolation des murs, des combles, changement du système de chauffage, adaptation de votre salle de bains...).

Les conditions générales :

- Le logement concerné doit être situé sur l'une des 25 communes de Thonon agglomération
- Le logement doit avoir été construit avant 2006
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé
- Les travaux devront être réalisés par des entreprises labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Vous êtes concernés si vous êtes :

- Propriétaire de votre logement et que vous l'occupez à titre de résidence principale.
- Propriétaire d'un logement vacant ou d'un logement loué à l'année (en location vide)
- Syndic d'une copropriété construite avant 1980

Et si vous envisagez des travaux permettant :

1. D'améliorer le confort thermique de votre logement : isolation des murs, des combles, changement du système de chauffage...
2. D'adapter votre logement suite à une perte de mobilité : installation d'un receveur douche extra plat, monte-escalier, rampe d'accès...

Pour vous conseiller, Thonon agglomération a mandaté la société Bonnin-Demarchi  
Contactez la société BONNIN-DEMARCHI : 04 56 48 00 11 - contact@bonnin-demarchi.fr

THONON  
agglomération

# Améliorez le confort de votre logement !

en **ADAPTANT**

votre salle de bains

**ISOLANT**

votre toiture, vos murs,  
vos planchers

**REMPLAÇANT**

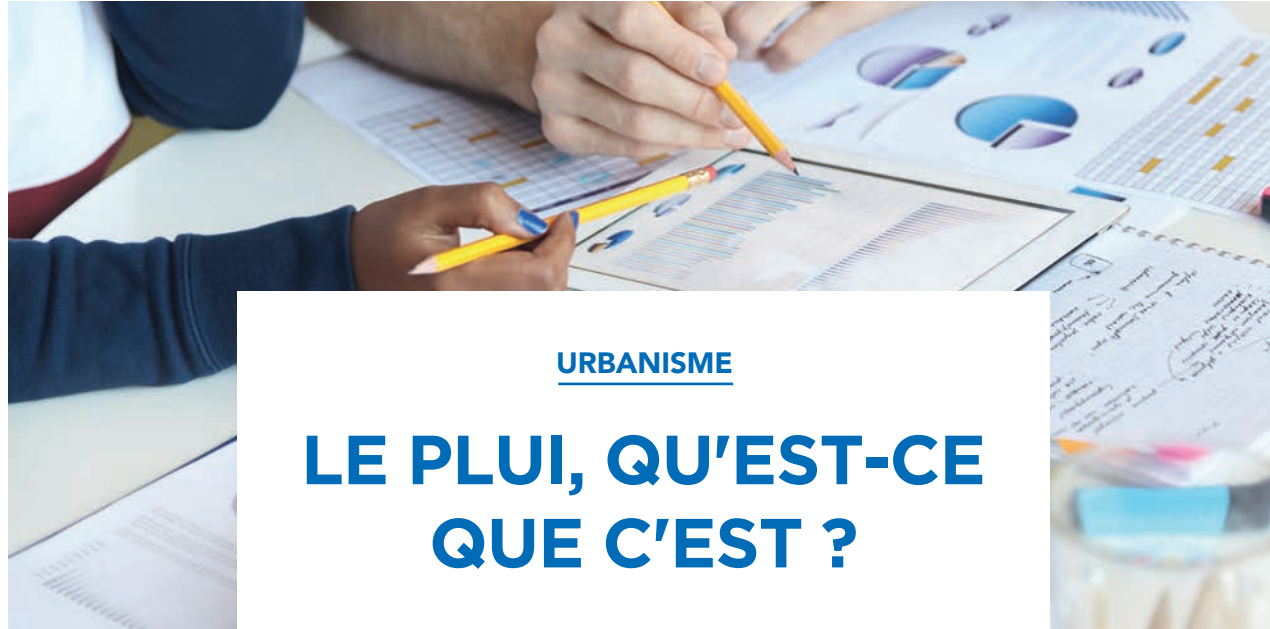
votre mode  
de chauffage



De nouvelles  
aides avec  
l'OPAH  
2020-2023



Tél. 04 56 48 00 11



## URBANISME

# LE PLUI, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'élaboration du PLUi du Bas-Chablais avait été engagée depuis fin 2015. Le projet émane de plusieurs communes et est porté par Thonon Agglomération.



Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.

### CADRE DE VIE

Le PLUi veille à la qualité paysagère sur l'ensemble du territoire concerné et valorise le cadre de vie des habitants. Il maintient un équilibre entre zones bâties, naturelles et agricoles, pour un aménagement raisonné de l'espace.

### HABITAT

Le PLUi accompagne la production de logements, notamment dans la mise en cohérence des politiques d'aménagement et de l'habitat. Il facilite la mise en œuvre des politiques en faveur du logement. Un rapport de compatibilité existe avec le Programme Local de l'Habitat (PLH).

### CLIMAT

Le PLUi est un outil d'atténuation et d'adaptation aux impacts du changement climatique. Il détermine ainsi les conditions d'un aménagement prenant en compte cet enjeu.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le PLUi assure la pérennité des pôles

d'activités et leur attractivité en prenant en compte le caractère diversifié du territoire; il apporte des réponses adaptées aux besoins des entreprises.

Un PLUi permet de :

- Décliner spatialement un projet de territoire,
- Définir les équilibres entre espaces bâtis et non bâtis,
- Définir les règles de l'aménagement de l'espace, à la parcelle, à l'échelle des 17 communes du Bas-Chablais,
- Prendre en compte les projets d'intérêt général sur un horizon : 10 à 15 ans.

Le PLUi est entré en vigueur le 13 mars 2020. Une procédure sera menée tout au long de l'année 2021 afin d'apporter quelques modifications mineures au document actuel. Une procédure de révision générale vient d'être lancée par Thonon Agglomération afin d'intégrer les communes de l'ex-communauté des communes des Collines du Léman ainsi que la ville de Thonon-les-Bains.

Cette procédure importante devrait être approuvée à l'horizon 4-5 ans.

## URBANISME

# RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Thonon Agglomération a engagé l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) début 2019. Les objectifs poursuivis et les modalités de concertation ont été définis dans le cadre de la délibération du 29 janvier 2019 portant prescription d'élaboration.

### QU'EST-CE QU'UN RLPi ?

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un document d'urbanisme visant à trouver le juste équilibre entre la préservation de notre cadre de vie et la nécessaire visibilité des activités économiques, commerciales, culturelles ou associatives.

À l'échelle de nos 25 communes, il fixera, par zones, les règles à respecter pour l'installation des dispositifs de publicité, d'enseignes et de pré-enseignes.

Le RLPi encadrera notamment les implantations, les formes, les dimensions, les couleurs, la densité, la typologie des supports ou encore le mode d'éclairage en fonction de zones définies (centre-ville, zones commerciales, espaces résidentiels...).



### QUELS SONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR THONON AGGLOMÉRATION ?

L'enjeu est de construire avec les communes, les habitants, les acteurs économiques et les associations de l'agglomération, un outil de planification permettant d'adapter la réglementation nationale aux spécificités du territoire et concourant à :

- Harmoniser la réglementation locale sur l'ensemble du territoire intercommunal pour renforcer son identité ;
- Limiter l'impact des dispositifs publicitaires sur le cadre de vie en protégeant le patrimoine naturel et bâti ;
- Apporter une réponse équitable et adaptée aux besoins de communication des acteurs économiques, culturels, associatifs...
- Mieux maîtriser la publicité, les enseignes et les pré-enseignes dans les secteurs à enjeux : entrées de villes, routes à fort trafic (RD 1005 ; RD 1206 ; RD 903...), bande littorale, zones d'activités économiques et commerciales ;
- Intégrer les enjeux environnementaux en matière de pollution lumineuse et de consommations énergétiques.



## le saviez-vous ?

Sciez est l'une des seules communes de Thonon Agglomération à déjà disposer de son propre règlement local de publicité, approuvé par le Conseil municipal le 29 juin 2016.

Ce dernier sera donc mis à jour et remplacé par le RLPi de Thonon Agglomération à l'issue de cette procédure.

THONON  
agglomération

## ÉCLAIRAGES



## ENVIRONNEMENT

# UN ESPACE DE VIE PARTAGÉ, À PROTÉGER

Soumis à la pression qu'exercent les activités humaines et aux impacts du changement climatique, le Léman reste un espace naturel à préserver. S'il a retrouvé sa pureté d'antan, il n'en demeure pas moins fragile.

Notre lac est tout d'abord un espace naturel fragile qui a échappé de peu à l'eutrophisation dans les années 50. Jusqu'à l'entre-deux guerres, le Léman pouvait être considéré comme la nappe la plus pure et la plus claire d'Europe : les riverains buvaient quotidiennement l'eau du lac qui supportait encore à cette époque le rejet sans traitement des résidus organiques. En 1880, la transparence moyenne du Léman atteignait 10.2m de profondeur en hiver et 7.3m en été.

Il faut savoir que dans les eaux de surface se trouve une micro-végétation composée de macrophytes et de phytoplanctons qui, par photosynthèse, absorbent le gaz carbonique et rejettent de l'oxygène. Ces organismes servent bien entendu de nourriture à la faune piscicole. Or, c'est en 1950 que les scientifiques ont constaté d'importantes modifications bactériologiques : la production de matière organiques flambait, les eaux de surface s'étaient complètement déséquilibrées, elles ne « digéraient » plus les matières organiques et les fonds lacustres voyaient leur taux en oxygène diminuer de mois

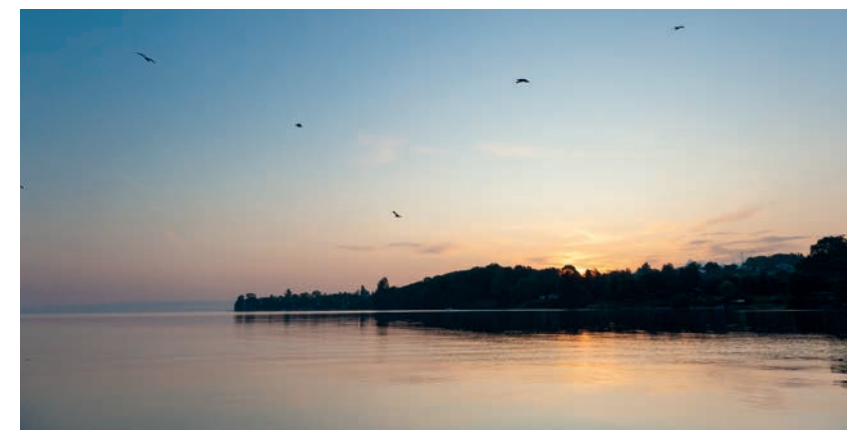


en mois. Ainsi, la visibilité s'était limitée à quelques mètres de profondeur dû à la présence de micro algues dont 10% seulement étaient ingérées par les zooplanctons ou les poissons. Différentes sources de pollutions étaient à l'origine de ce phénomène mais l'accumulation de phosphates (par le rejet d'engrais et de lessives) a été le vecteur principal de l'eutrophisation. Pire encore, les poissons profitaient de cette prolifération et grossissaient de façon anormale : les pêcheurs les prélevaient en pensant qu'ils

étaient arrivés à maturité mais qui en fait, ne s'étaient pas encore reproduits. L'asphyxie des fonds lacustres avaient l'inévitable conséquence de voir les poissons de fond comme l'omble chevalier disparaître.

Heureusement pour l'écosystème lémanique, des mesures d'urgence ont été prises malgré un certain scepticisme, des organisations franco suisses se sont montées, les compétences se sont fédérées et les eaux du lac ont retrouvé leur limpidité.

Toutefois, le Léman n'en demeure pas moins fragile, d'autres problématiques font actuellement l'objet de concertations et d'initiatives partagées. De par la richesse de son patrimoine naturel et de l'attractivité de son bassin d'emploi, notre micro-région est densément peuplée et fréquentée. Ainsi, nous devons collectivement œuvrer pour la protection de ce lieu de vie sans pour autant créer automatiquement des sanctuaires fermés à tous : l'application de la servitude de marche pied est un droit régit par une loi que nous pouvons appliquer tout en respectant la faune, la flore et les propriétés privées.



## L'ASL, 40 ANS D'ACTIONS AU SERVICE DU LÉMAN

### BRÈVE HISTOIRE DE L'ASL

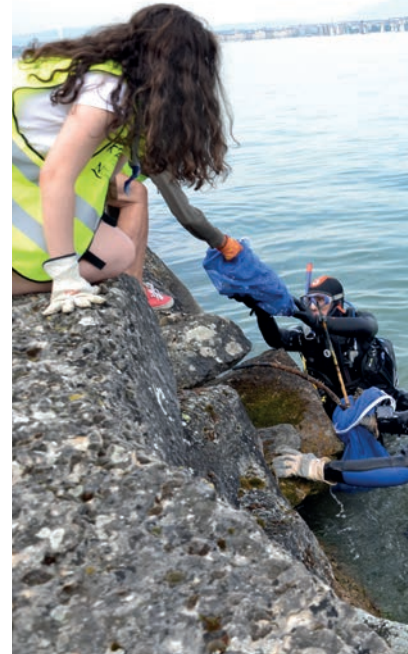
Lors de la création de l'ASL il y a 40 ans, la pollution menaçait la santé de l'écosystème lémanique et au-delà la santé humaine (dégradation de la qualité des eaux, contamination des poissons). En bref, l'état du lac était alarmant et les mesures de protection contre la pollution insuffisantes. A l'époque, le mot « pollution » était même quasi tabou, les pouvoirs publics assuraient qu'il ne fallait pas s'inquiéter et pour certains « polluto-septiques » le lac était trop grand pour être pollué, et tout allait être réglé grâce à la mise en place progressive de stations d'épuration des eaux usées. C'était sans compter avec l'urgence, la complexité du système à traiter et des problèmes à résoudre. L'énorme pollution engendrée (une pollution organique dite « eutrophisation ») menaçait l'écosystème, ses usages piscicoles et récréatifs et même sa simple beauté. L'ASL déploie alors toute son énergie pour que la stratégie de type curatif envisagée se mette en place avec la rapidité nécessaire et pour qu'elle soit complétée par une stratégie de type préventif. C'est dans ce contexte qu'elle joue un rôle décisif pour que les phosphates soient interdits dans les produits de lessive, ce qui devient réalité en 1985 en Suisse, puis en 2007 en France. Aujourd'hui, le Léman bénéficie d'une restauration exemplaire de sa qualité en ce qui concerne cette pollution des années 80 (peu de « grands lacs » de la planète ont été ainsi restaurés). On ne peut que se féliciter de ce succès dû à la

conjonction des énergies et des investissements. Si cette pollution est maîtrisée, le Léman reste néanmoins fragile. Il est en convalescence et sous pression d'autres et nouvelles pollutions ; il mérite donc toute notre vigilance.

### NOS ACTIONS ET DÉMARCHES ACTUELLES

L'ASL poursuit ses actions de sensibilisation et de terrain en tenant compte des nouvelles grandes questions telles que les micropolluants, les déchets sauvages, les microplastiques, les espèces envahissantes et le changement climatique. L'ASL parvient à toucher un large public, notamment grâce à ses actions sur le terrain :

- Net' Léman, le grand nettoyage tout autour du lac, qui rassemble plus d'un millier de volontaires à chaque édition et permet de récolter entre cinq et dix tonnes de déchets par an ;
- L'APP Net'Léman, une application de science participative qui permet au plus grand nombre d'organiser et de comptabiliser les déchets retrouvés dans la nature ; le but est de caractériser cette pollution et ses impacts ;
- « Halte aux Renouées », une action de lutte contre cette plante envahissante tout autour du lac, grâce à l'implication de nombreux bénévoles.



D'autre part, l'ASL s'adresse au grand public et particulièrement aux jeunes pour les sensibiliser aux enjeux liés à la préservation de l'eau et des écosystèmes grâce à :

- ses campagnes de sensibilisation (site internet, réseaux sociaux, affiches, dépliants, ...)
- ses programmes d'animation destinés au jeune public (en classe et lors des vacances)
- l'édition trimestrielle de sa revue « Lémaniques »
- ses études, mises en garde et ses conférences

Elle s'engage auprès des élus et des acteurs économiques afin de les informer, de présenter ses analyses, ses réticences et ses solutions. Elle participe dans cet esprit à des commissions régionales (Thonon Agglo, contrats de rivière, Forum Grand-Genève, contrats uniques environnementaux, ...). L'implication et le soutien de ses 4'000 membres et de ses bénévoles est la preuve de la reconnaissance du bien fondé de ses actions et de sa démarche.



## LE LAC POUR TOUS

L'association « Le Lac Pour Tous » existe depuis 2013. Ses objectifs sont une protection et une mise en valeur du Lac et de ses rivages. En particulier, elle milite pour l'application effective de la servitude de marchepied qui prévoit la possibilité pour tout marcheur de parcourir le bord du Lac de façon continue. L'association compte un peu plus de 800 adhérents.

L'association a pratiqué des marches collectives sur différents tronçons dans le but de populariser la notion de servitude et aussi pour permettre la découverte de promenades de qualité exceptionnelle.

### LA SITUATION DE LA SERVITUDE SUR LE LINÉAIRE DE SCIEZ

Globalement, la situation est plutôt bonne. Nous avons marché sur l'ensemble du linéaire sans grande difficulté. Par contre, de nombreux progrès ou améliorations sont à prévoir : merci aux propriétaires privés d'aménager et de signaler le passage « libre de tout obstacle ou végétation » conformément à la loi ou tout du moins de façon évidente et facile pour un piéton – l'idéal étant de se mettre d'accord entre voisins.

L'accès au rivage côté « EST », tout de

« Le Lac Pour Tous » a noué des contacts avec les diverses autorités en charge : DDT (Direction Départementale des Territoires), Mairies, Syndicats intercommunaux. Il entretient un lien avec les différents médias locaux pour influencer sur l'application effective de la servitude.

« Le Lac Pour tous » inscrit son action dans le respect de l'environnement et dans le respect des propriétés privées. Des contacts ont été établis afin de permettre la pratique de la servitude dans une relation apaisée avec les propriétaires riverains.



### LES VOLONTÉS DE LA COLLECTIVITÉ

Nous sommes dans la perspective d'une réflexion et d'un travail positif et commun avec tous les intervenants concernés : DDT, élus de Sciez et des communes limitrophes, association de riverains, ... Nous remercions l'équipe municipale pour son soutien.

Le CA du LAC POUR TOUS

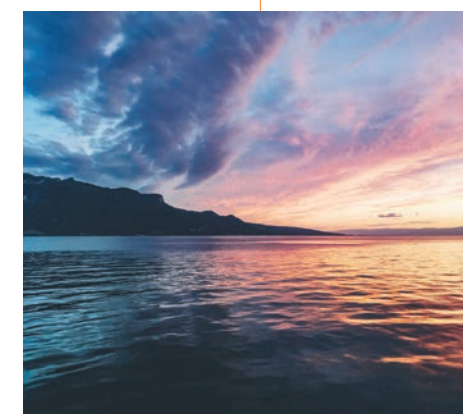
### ZOOM SUR L'ARLL

L'association des Riverains du Lac Léman (ARLL) a été fondée au début des années 70 afin de mener des actions environnementales comme l'interdiction des produits nocifs sur le bord des rives (interdiction des lessives aux phosphates en 1985).

Depuis quelques années l'association s'est développée avec les mêmes objectifs de protection de l'environnement et du patrimoine que représentent les rives lémaniques.

Elle œuvre pour l'application de la servitude de marchepied qui a été étendue aux piétons par la loi du 30 décembre 2006, dans le respect de la nature, des promeneurs et des propriétaires.

Acceptons tous les contraintes du « vivre ensemble »





## PATRIMOINE

# LA CHAPELLE DE CHAVANNEX

La ville de Sciez a monté un dossier de demande de protection de la Chapelle « Notre Dame de Chavannex ». Ce n'est pas la première fois que la commune se positionne pour obtenir la protection de ce monument.

## UN PASSÉ TUMULTUEUX

### POURQUOI UNE DEMANDE DE PROTECTION ?

La chapelle Notre Dame de Chavannex telle que nous la connaissons aujourd'hui, doit son existence à l'édifice érigé au XIII<sup>e</sup> siècle par les religieux de l'abbaye de Filly soucieux de faciliter l'exercice du culte par les quelques habitants de Chavannex et Vernaz. Le statut d'« Eglise » est accordé à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Cependant, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, le bâtiment mal entretenu et devenu trop petit, conduit Monseigneur de Metz à exiger, lors de sa visite pastorale, que des réparations soient entreprises et qu'un chœur nouveau soit construit. L'occupation bernoise au XVI<sup>e</sup> siècle, les guerres franco-savoyardes du XVII<sup>e</sup> siècle endommagèrent mais n'eurent pas raison du bâtiment, probablement grâce à son positionnement géographique excentré. L'abbaye de Filly n'a pas eu cette chance et a complètement disparu au XVI<sup>e</sup> siècle. L'église de Chavannex ramenée au rang de Chapelle au début du XVII<sup>e</sup> siècle est rattachée à l'Eglise de Sciez. A cette époque, le Chablais est retourné vers la religion catholique suite aux actions répétées de Saint François de Sales, et se préoccupe de réorganiser et remettre en état les paroisses. Malgré plusieurs injonctions des évêques lors de leurs visites pastorales, les travaux de réfection, à charge des paroissiens, se font attendre. A la Révolution française, la Chapelle est déclarée Bien National. Les dégradations se poursuivent, faute de moyens tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle au point que l'abbé Jordan, curé de Sciez, décide de raser la nef du XIII<sup>e</sup> siècle, alors en ruine, ce



qui suscite la colère de Monsieur DELOY, Maire de l'époque. Le décor intérieur est recouvert d'un badigeon sans autre préoccupation des peintures initiales. Cette chapelle, joyau médiéval, est ainsi livrée sans restriction à la bonne volonté des responsables civils ou religieux qui l'ont en charge. La période est agitée entre le civil et le religieux : nous sommes à la veille de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

### UN PATRIMOINE À PROTÉGER

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la municipalité procède à une demande de protection de la Chapelle et recueille l'avis favorable du Préfet. Mais le dossier n'ira pas plus loin. Neuf décennies plus tard, une nouvelle délibération de la municipalité sollicite l'inscription mais n'aboutit pas plus. Entre temps, la statue de la Vierge à l'Enfant a obtenu

le classement au patrimoine historique. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, dans le souci de conservation du patrimoine, la Chapelle fait l'objet d'investigations ; des objets mobiliers (anges, monstrances et Vierge à l'Enfant) bénéficient d'opérations de conservation. Des études stratigraphiques menées sur les peintures des murs permettent d'identifier les différentes couches qui se sont succédées : c'est ainsi que des fresques du XV<sup>e</sup> siècle sont révélées.

Cette chapelle, rare vestige religieux du Moyen-Age a probablement encore beaucoup à nous apprendre. C'est pourquoi une nouvelle demande de protection est engagée afin, d'une part, d'assurer la pérennité de ce site et, d'autre part, d'obtenir des aides financières pour accompagner les mesures de préservation et d'investigation nécessaires à sa survie et à son rayonnement culturel.



Cet édifice qui est un rare vestige du patrimoine religieux médiéval en Chablais a toujours fait l'objet d'un vif intérêt de la part des passionnés du patrimoine historique de la ville, et depuis peu, une association de Chavannex se mobilise pour protéger le cadre de vie du hameau et de son joyau médiéval.

La municipalité reprend donc une démarche de demande de protection, en application du Code du Patrimoine. Le dossier sera communiqué à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) fin février. La Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture sera amenée à émettre un avis auprès du Préfet de Région en avril. Celui-ci décidera de la mesure de protection qui sera mise en œuvre. Le préfet peut notamment décider de l'inscription de l'édifice et prendre un arrêté en ce sens, ou proposer son classement au ministre chargé de la culture. Dans ce dernier cas, une nouvelle phase consultative se déroule pour aboutir le cas échéant au classement.



## Anniversaire

### DE LA CONSÉCRATION DE LA CHAPELLE DE CHAVANNEX

Le 14 Mars 1471, un des vicaires de l'Evêque de Genève consacra notre Chapelle, nous fêterons ainsi cette année son 550<sup>e</sup> anniversaire ! Une belle occasion pour lui offrir protection et valorisation !

## LES CONSÉQUENCES DE LA PROTECTION

- Les travaux d'entretien, de réparation et de restauration peuvent bénéficier d'une participation financière de l'État qui n'exclut pas les aides que d'autres collectivités peuvent consentir au maître d'ouvrage. Les travaux autorisés sur un édifice inscrit ou classé sont exécutés sous le contrôle scientifique et technique des services de l'Etat
- Toute construction, restauration ou destruction projetée en abords d'un édifice classé ou inscrit doit obtenir l'accord préalable de l'architecte des bâtiments de France (avis conforme). Est réputé être en abords de monument historique, tout édifice situé à une distance n'excédant pas 500 mètres et visible depuis le monument historique ou en même temps que lui (L 621-30-1 du code du patrimoine).

Si le monument est classé :

- Il ne peut être détruit ou déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque sans autorisation de l'autorité administrative [préfet de région] » (article L 621-9 du code du patrimoine).
- Les travaux de restauration doivent être confiés à un architecte dont les compétences en matière de restauration du patrimoine sont reconnues (décret n°2007-1405 du 28 septembre 2007 et décret n° 2009-749 du 22 juin 2009).
- Il ne peut être cédé (donné, vendu, légué) sans que le préfet de région en soit informé (article L 621- 29-6 du code du patrimoine).
- L'édifice classé ne peut s'acquiescer par prescription. On ne peut lui appliquer de servitudes légales pouvant lui causer des dégradations, c'est à dire essentiellement les servitudes d'urbanisme (alignement). Il ne peut être exproprié sans que le ministre ait été consulté.

Si le monument est inscrit :

- Aucune modification de l'édifice ou partie de l'immeuble inscrit ne peut s'effectuer sans avoir, quatre mois auparavant, informé l'autorité administrative des travaux envisagés.
- Le propriétaire peut solliciter le concours de l'architecte et des entreprises de son choix.
- L'édifice inscrit ne peut être cédé (donné, vendu, légué) sans que le préfet de région en soit informé (article L 621-29-6 du code du patrimoine).

# PATRIMOINE

## UNE DEUXIÈME VIE POUR UN ORGUE CENTENAIRE

Sylvain Boudou, organiste et facteur d'orgue originaire de Sciez, est à l'origine de l'acquisition de cet instrument par la commune. Il a consacré, à ce jour, près d'un millier d'heures de travail à sa restauration et à son installation dans l'église de Sciez.

La manufacture d'orgue Kuhn est une des plus grandes manufactures d'orgues de Suisse toujours en activité. Elle voit le jour en 1864, créée par Johann Nepomuk Kuhn (1827-1888) à Männedorf sur les rives du lac de Zurich. A sa mort, son fils Carl Theodor Kuhn (1865-1925) reprend l'entreprise.

Notre orgue a été construit en 1924 (une date inscrite dans le buffet : 13/03/1924) et porte le numéro d'opus 565.

Il comporte 2 claviers de 56 touches et un pédalier de 30 notes avec 23 jeux comme autant de sonorités différentes à combiner ensemble, des flûtes les plus douces aux trompettes les plus éclatantes ce qui fait un total de 1164 tuyaux, en étain, en zinc et en bois. C'est une orgue d'esthétique symphonique, héritage de l'orgue romantique, qui comme son nom l'indique cherchait à évoquer l'orchestre symphonique, il peut jouer des sons extrêmement doux à devoir tendre l'oreille, jusqu'au tutti qui emplit l'église d'une ampleur incroyable.

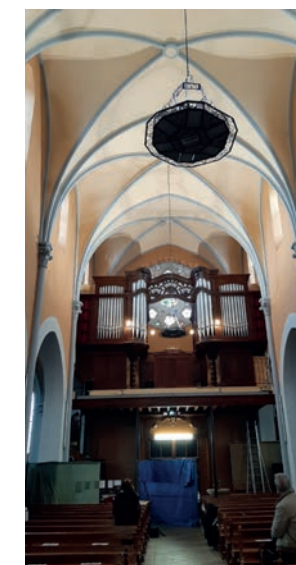
Il a été conçu selon la technologie pneumatique, système révolutionnaire en vogue de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu des années 30. Ce système supprimait toutes les connections mécaniques entre les claviers et les tuyaux d'orgues qui étaient remplacés par tout un réseau de petits tubes de plomb transmet-

tant toutes les commandes par air comprimé.

La quantité nécessaire d'air pour faire chanter l'instrument est produite par une turbine électrique de 1924 et par une turbine secondaire plus silencieuse de 1992. Conçu à une époque où les pannes électriques étaient fréquentes, il est aussi possible de faire jouer l'orgue à l'aide d'un grand soufflet pompe actionné avec le pied par une tierce personne.

### UNE ASSOCIATION DÉDIÉE

L'association des "Amis de l'orgue Theodore Kuhn de Sciez" est en cours de contribution et permettra de poursuivre la mise en valeur et la préservation de ce patrimoine exceptionnel.



## PORTRAIT

### Sylvain Boudou



Chemise à carreaux, jeans et boucles d'oreilles... On pourrait être interloqué à la première rencontre avec Sylvain Boudou au cœur de l'église de Sciez ; mais on le sait pourtant... L'habit ne fait pas le moine.

« Pour moi, l'orgue, c'est terriblement punk et rock'n'roll ! On est dans la puissance de l'émotion ! »

Et c'est vrai dès que l'on pousse la porte de l'église, on est tout de suite comme traversé par la puissance délivrée par cet orgue pneumatique aux dimensions impressionnantes qui a véritablement épousé sa nouvelle demeure : l'église de Sciez. « Je me sens bien dans cette église, un lieu tellement chargé en émotions et ondes positives, cela confère un sens au fait de jouer ».

Mais Sylvain ne fait pas que de jouer, on pourrait même dire qu'il manie et dompte cet instrument monumental, il en est également le facteur et a œuvré depuis décembre 2019, entouré de son père, Jean-Jacques, et de Pierre Favre, à la restauration méthodique de plusieurs milliers de pièces composant cet orgue centenaire.

Mais qu'est ce qui a poussé Sylvain à tant de travail et d'implication ? Sa foi en Dieu ? « C'est avant tout une vocation spirituelle musicale » nous confie-t-il. « Sans la musique, je n'aurais pas foi en Dieu. C'est complètement dingue ! Comment en mélangeant 2 sons, on peut obtenir autant d'émotions ? C'est surnaturel, les dissonances se résolvent et ça me procure un bien fou ! ».

Passionné, diriez-vous ? Et après, une fois fini, ne va-t-il pas délaisser le classique pour un blues ?

Non, puisque que l'orgue va lui demander encore de son temps. Il prévoit de rajouter de nouveaux jeux et de solliciter les 1100 tuyaux pour y déceler les pannes en vue de s'assurer d'un parfait fonctionnement lors de la future inauguration ; de quoi élargir l'offre culturelle de la ville de Sciez...



« Quand il ne joue pas, il écoute de la musique ! »

Découvrez la playlist de Sylvain en scannant ce QR Code.



## ÉCOLOGIE

# L'INSECTE QUI NOUS SAUVERA TOUS

C'est un partenariat public-privé qui a été scellé par une convention signée le 22 février entre la ville de Sciez, le groupe Ventimeca et l'association « Un rêve d'abeilles ». Courant mai, 6 ruches seront installées sur notre commune composant ainsi une véritable oasis pour pollinisateurs. L'association nous dit tout sur ce beau projet !



Dans quelques mois, votre commune va concevoir avec notre association « Un rêve d'abeilles » une oasis pour pollinisateurs ! Présenté sous la forme d'un rucher communal, ce lieu servira de sauvegarde des abeilles domestiques, tout en permettant à nos apiculteurs de sensibiliser les écoliers à l'importance des abeilles et de l'ensemble des pollinisateurs.

Dans un contexte global de disparition de la biodiversité, ce rucher communal permettra à la fois de trouver un lieu d'information sur les possibilités d'agir pour aider les pollinisateurs, tout en permettant à la commune d'obtenir un produit typiquement local : le miel de Sciez !

Ce projet s'inclut dans nos actions de sensibilisation et nous permet de toucher un large public par la mise

en place d'animations à vocation pédagogique là où sont implantés nos ruchers communaux.

Ce projet utilise l'abeille domestique comme vecteur pour ensuite parler de la cause des pollinisateurs sauvages.

**Au programme :** Des animations en classe qui permettront aux écoliers de Sciez de venir découvrir directement les abeilles au rucher ainsi qu'une récolte de miel participative avec les habitants de la commune !

**Où ça ?** Ce rucher sera installé sur un terrain communal à Filly, au bout du chemin de la forêt. Des aménagements seront installés (tables, espaces verts...) afin que l'on puisse s'y ressourcer en toute tranquillité.

## SIGNATURE CONVENTION

Partenariat public/privé scellé par une convention entre la ville de Sciez, le groupe Ventimeca et l'association Un Rêve d'abeilles pour la mise en place d'un rucher communal composé de 6 ruches connectées dont 3 seront financées par la ville de Sciez et 3 par le Groupe Ventimeca.



## PORTRAIT DE CÉDRIC PÉRIAT, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « UN RÊVE D'ABEILLE »



C'est l'oreille collée sur l'une de ses ruches et le sourire satisfait aux lèvres que l'on retrouve Cédric Périat, président de l'association « Un Rêve d'abeilles ».

« Si vous approchez bien l'oreille, on peut les entendre battre des ailes pour se réchauffer » nous explique Cédric. On sent de suite une réelle passion qu'il transmet avec pédagogie et bienveillance au quotidien.

### PORTRAIT DE CET APICULTEUR ENGAGÉ

Natif des bords du Léman, Cédric a grandi en pleine nature et très vite, le bourdonnement des abeilles l'a chatouillé puisque son grand père était apiculteur ; un signe diriez-vous ?

Contre toute attente, après une scolarité brillante, un BAC littéraire en poche, Cédric se dirige vers le commerce et traverse la frontière pour suivre une formation d'employé de commerce.

Son intérêt pour les études s'accroît au fil des années, il complète son cursus par un bachelor puis un master en économie qu'il obtient haut la main, ses professeurs lui conseillent même de prendre leur suite.

Oui mais voilà... Arrive le moment inévitable où l'on se demande si on est en accord avec soi-même afin de savoir quel sens on souhaite donner à sa vie. Cédric ne s'est pas encombré bien longtemps de ces questions existentielles : il souhaite par-dessus tout mettre à profit ses compétences pour sauvegarder les abeilles, l'insecte qui, selon lui, nous sauvera tous à son tour.

Son approche en gestion de projet, en comptabilité mais aussi en ressources humaines lui confèrent toutes les bases pour la concrétisation de son ambition : sensibiliser du mieux qu'il puisse sur la disparition des abeilles.

Fort de ses convictions et de la passion héritée de son grand père, il monte l'association « Un Rêve d'Abelles » en 2012 ; il s'entoure d'une « garde rapprochée » animée par les mêmes engagements et tisse un réseau pour

développer et consolider ce projet commun.

Mais pourquoi ne pas avoir choisi le statut d'apiculteur professionnel ? Il répond tout naturellement qu'il souhaitait plutôt s'engager sur une mission sociétale sans se limiter à la production de miel pour se concentrer sur un projet collaboratif, pédagogique et fédérateur en sensibilisant tous les publics « A l'échelle locale », précise-t-il, sans prétention.

« Sensibiliser au mieux sur la disparition des abeilles. »

Et si les abeilles pouvaient lui parler, elles le remercieraient sans nul doute ! Que de projets aboutis en 8 ans ! De nombreux partenariats ont été mis en place avec les agriculteurs, les

fondations, les marques ou bien encore les collectivités. Son réseau s'agrandit et sa pédagogie fait effet : de plus en plus de communes s'engagent à ses côtés pour la sauvegarde des pollinisateurs par le biais d'actions concrètes comme la réhabilitation de haies dans les champs ou la semence de graines mellifères dans les massifs ou les espaces publics. C'est le cas de la ville de Sciez qui va implanter, en collaboration avec l'association et une entreprise sciezoise, un rucher pédagogique communal.

De quoi... Rêver d'abeilles.

## LA HI TECH AU SERVICE DE LA NATURE

Le groupe VENTIMECA, spécialiste en génie climatique est l'une des pièces maîtresses du partenariat public/privé entrepris par la commune pour l'implantation d'un rucher éducatif et connecté.

### RENCONTRE AVEC SON PRÉSIDENT, YLIES KEDDARI.



Lorsque l'on rentre chez Ventimeca, on sent d'emblée que ça fourmille d'idées ou de projets en tout genre. Mais laissons les fourmis tranquilles ; c'est l'abeille qui nous intéresse et qui passionne surtout Ylies Keddari. Pour lui, cet insecte est incontournable pour préserver l'équilibre environnemental. Il est aussi subjugué de voir le plaisir que prend son père, apiculteur, à partager sa passion avec ses petits-enfants qui sont, quant à eux, complètement ébahis lors de la récolte du précieux nectar. Une idée lui bourdonne en tête : partager cette expérience avec d'autres enfants.

Et comme rien n'arrive par hasard, sa première rencontre avec M. Le Maire arrive au bon moment et c'est instantanément que l'idée arrive sur la table : créer

un rucher communal éducatif et connecté. Une convention tripartite est signée avec l'association « Un rêve d'abeilles » : trois ruches seront prises en charge par la commune et trois autres seront financées par le groupe Ventimeca.

Si l'expertise apicole et les animations seront amenées par « Un rêve d'abeilles », le groupe Ventimeca fera bénéficier de son savoir-faire en Hi Tech en connectant les ruches afin d'obtenir des données précises sur la bonne évolution de cette véritable oasis pour pollinisateurs. « Cela sera moins chronophage pour l'apiculteur et plus didactique pour les enfants » affirme Ylies, enjoué par ce nouveau projet, un nouveau parmi tant d'autres diriez-vous ? Oui mais toujours en lien avec la nature et le développement durable...

## ACTUALITÉ



## SOCIÉTÉ

## 8 MARS, LA JOURNÉE DE LA FEMME

La Journée internationale des femmes, également appelée journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars. Cette journée met en avant la lutte pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

## LES ORIGINES

Les origines de cette journée s'inscrivent dans un contexte de lutte des femmes au début du XX<sup>e</sup> siècle pour acquérir des droits déjà accordés aux hommes (le droit de vote par exemple), de meilleures conditions de travail et l'égalité entre hommes et femmes.

Il faut néanmoins rappeler que bien avant le XX<sup>e</sup> siècle, des femmes se sont distinguées par leur engagement pour bousculer les règles établies par et pour les hommes ; ce fut le cas notamment de Olympe de Gouges (1748-1793), connue par ses écrits pour dénoncer entre autres le mariage forcé des filles et militer pour l'émancipation féminine. Quand survient la Révolution française, en 1789, Olympe de Gouges, déjà quadragénaire, redouble d'activité et multiplie brochures et libellés dans lesquels elle réclame avant toute chose l'égalité des droits entre tous les citoyens sans distinction de sexe, de couleur ou de revenu. Elle plaide aussi pour le droit au divorce (elle sera exaucée dès le 20 septembre 1792). Olympe de Gouges brave la bienséance révolutionnaire en publiant une parodie de l'auguste Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen sous l'intitulé : Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, avec une dédicace à la reine Marie-Antoinette, où l'on peut lire : « La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également le droit de monter à la tribune » (article 10).

En 1790 elle insère dans une motion au duc d'Orléans un plaidoyer pour le droit au divorce et un statut équitable pour les enfants naturels en fait surtout consacré au second point. C'était, à l'époque, véritablement révolutionnaire, de même que son engagement en faveur de la libre recherche de la paternité et la reconnaissance d'enfants nés hors mariage. Elle fut



aussi une des premières à théoriser, dans ses grandes lignes, le système de protection maternelle et infantile que nous connaissons aujourd'hui et, s'indignant de voir les femmes accoucher dans des hôpitaux ordinaires, elle demandait la création de maternités. Sous la Convention, après la chute de celle-ci, elle milite au club des Jacobins. Elle y dénonce la peine de mort et revendique le droit de vote sans distinction de sexe... Hostile à la Terreur et proche des Girondins, elle est arrêtée sur ordre de Robespierre et guillotinée le 3 novembre 1793. « Enfants de la Patrie, vous vengerez ma mort ! » lance-t-elle avant de mourir.

La première journée nationale des femmes eut lieu le 28 février 1909 aux États-Unis suite à une déclaration du parti socialiste américain.

C'est en 1917 que fut fixée la date du 8 mars comme journée des femmes. Après la Seconde Guerre mondiale, la journée internationale des femmes devint une tradition. La charte des Nations Unies signée à San Francisco en 1945 abonde dans ce sens et proclame l'égalité des sexes en tant que droit fondamental de la personne humaine.

L'ONU a déclaré l'année 1975 comme l'année internationale des femmes, et l'organisation a commencé dès lors à célébrer la journée internationale des Femmes. L'ONU proclama en décembre

1977, une journée des Nations Unies pour les droits des femmes. Elle incita ses pays membres à fêter l'évènement n'importe quel jour dans l'année, mais c'est la date du 8 mars qui fut principalement gardée. En France, cette date fut adoptée par le président de la République François Mitterrand en 1982.

À l'échelle mondiale, chaque journée des Femmes aborde un thème précis, fixé par l'ONU et donnant lieu à de nombreux débats. Pour 2021, le thème retenu est : **Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19.**

## LA CAUSE DES FEMMES

L'association La Cause des Femmes avait prévu des séminaires de préparation et de formation à l'éloquence. Ces préparations n'ont pu se tenir du fait du contexte sanitaire. L'association reste néanmoins prête à relancer les formations dès que possible.

LA CAUSE  
DES  
FEMMES



## TRAVAUX

# UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2025

La ville de Sciez s'est lancée dans le projet d'un nouveau bâtiment scolaire en remplacement de l'Ecole des Crêts actuelle.

Nous avons engagé depuis quelques mois avec les équipes concernées, le corps enseignant, le périscolaire, les agents techniques et les parents d'élèves de l'établissement actuel, l'élaboration du cahier des charges des besoins futurs en termes d'infrastructures sur le secteur des crêts.

Ce projet est coordonné par le cabinet Durabilis, à qui l'équipe municipale a confié le mandat d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le contexte actuel avec une démographie en hausse régulière et constante, des normes sécuritaires et sanitaires de plus en plus précises, un niveau de saturation des infrastructures actuelles, où à compter de la rentrée 2021/2022 plus aucune classe ne sera disponible dans nos bâtiments actuels, nous ont amenés à réfléchir aux différentes solutions possibles.

Si au départ il était envisagé de réhabiliter le groupe scolaire actuel, cette solution a été rapidement abandonnée car elle ne nous aurait pas permis de prendre en considération l'ensemble des besoins pour les 10 à 15 prochaines années dans une enveloppe budgétaire raisonnable.

Aujourd'hui nous nous orientons vers la création d'un nouveau bâtiment

scolaire, d'une capacité de 18 classes contre 12 aujourd'hui, ce qui donnera à la commune une certaine souplesse pour les années à venir en termes capacitifs et permettra de disposer de surfaces fonctionnelles pour l'ensemble des acteurs concernés, puisque cet édifice sera partagé et mutualisé avec les activités périscolaires, les écoles primaires et maternelles ainsi que la cantine, qui disposera d'un réfectoire intégré dans la structure.

Les caractéristiques du projet nous obligent à passer par une phase de concours, qui permettra au jury auquel participeront les différentes parties prenantes de valider le cabinet d'architecte



Une réflexion collective sera menée avec tous les acteurs concernés quant au devenir de l'occupation de l'école actuelle afin d'optimiser cet espace pour tous.

ture retenu pour mener à bien ce projet, d'ici la fin de l'été.

La procédure de concours est en cours puisque le cahier des charges a déjà été publié. La fin de travaux est prévu pour le printemps 2025 et une mise à disposition pour la rentrée de septembre de la même année.

L'emplacement de cette école a été validé sur la parcelle située en contrebas de l'école des crêts actuelle.

Nous tenons par ces quelques mots, également à remercier l'ensemble des acteurs pour leur implication, dynamisme et disponibilité dans l'élaboration du cahier des charges et des orientations futures.

## DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS SUR LA PLAGE

Vous l'aurez sans doute remarqué au cours de vos premières balades sur le port, la plage de Sciez est en travaux et va bénéficier de quelques aménagements afin de garantir à tous un lieu de loisirs et de détente sécurisé et accessible.

Côté loisirs, la terrasse du kiosque sera agrandie, des espaces détente seront ajoutés et un terrain de beach volley viendra compléter l'offre existante.

Deux rampes destinées aux personnes à mobilité réduite seront mises en place de part et d'autre de l'esplanade principale.

Le tri sélectif sera plus que suscité par l'installation de nouveaux bacs et l'espace canin sera lui aussi développé.

De quoi planter un pavillon bleu sur la plage, nous vous en reparlerons...



## LES PROJETS DE VOIRIE ÉTUDIÉS EN CONCERTATION



Plusieurs projets d'aménagement et de sécurisation de voirie sont à l'étude, afin de nous permettre de définir un plan pluriannuel d'investissement.

Ainsi, le projet d'aménagement d'une voie cyclable et piétonne entre le chef-lieu et l'entrée d'Excuvilly est en cours, et un échange avec les riverains situés sur la partie la plus contraignante a eu lieu (secteur situé en amont du croisement entre le chemin de l'Aulieu et la route d'Excuvilly).

Une rencontre a également eu lieu avec les riverains du hameau de Chavannex concernant les travaux envisagés sur la traversée du hameau au niveau de la route départementale. Les échanges ont été constructifs et nous ont permis d'intégrer certaines remarques pertinentes.

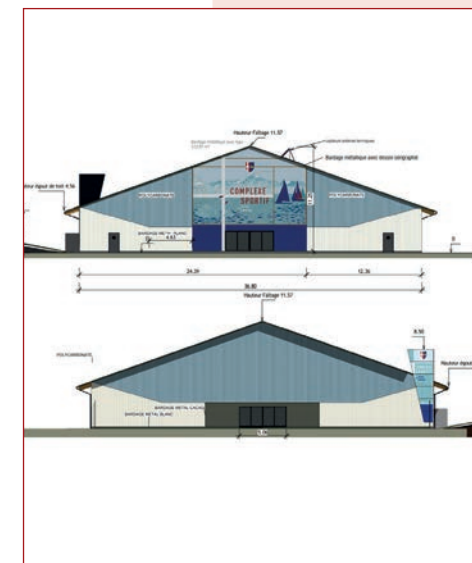
L'aménagement du carrefour entre la RD 1005 et la RD 25 (route de Perrignier) est également en cours d'études, en lien avec les services du Département, tout comme celui du chemin de la rouette (entre le rond-point et le cimetière).

Enfin, la voie douce entre Filly et le Chef-Lieu est définie et calibrée, les négociations foncières sont en cours.

## DES TENNIS COUVERTS... ET UN NOUVEAU GYMNASE !

Après 17 ans d'existence, la bulle de tennis de Sciez sera remplacée par une structure couverte en dur. Avec plus de 200 licenciés au club de Tennis de Sciez-Massongy, il devenait nécessaire et vital de faire cet investissement pour la continuité de ce sport, particulièrement en période hivernale. Cet investissement de 737000 €/HT plus résistant sur le long terme, permettra de fonctionner au minimum pendant 30 ans, sans charge de chauffage et donnera l'occasion au club de faire progresser les jeunes et divertir les plus anciens. L'objectif étant de retrouver les 300 adhérents dans de bonnes conditions. Alors tous à vos raquettes...

Profitant de l'occasion pour faire coup double, l'aménagement d'un gymnase sera rattaché à cette nouvelle structure couverte, ce bâtiment sera aménagé d'un mur d'escalade et de terrains omnisports (basket, handball, badminton, foot en salle, volley...). Le coût de cet investissement est de 500 000 €, la commune envisage sa mise en service au printemps 2022.



## ENGAGEMENT

## VIVRE ENSEMBLE

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030, venu remplacer l'Agenda 21 adopté lors du sommet de la Terre à Rio en 1992. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité et pour la paix.

## MISE EN PLACE DE L'AGENDA 21 DEVENU AGENDA 2030

Cette 1<sup>re</sup> étape devait se concrétiser par une visite de la commune en présence de Mme ROBERT de l'Association Notre Village et d'une réunion publique afin de vous apporter toutes les informations nécessaires et répondre à vos diverses questions. Malheureusement ces réunions programmées le 30 Novembre puis le 04 Février, ont dû être annulées pour des raisons sanitaires.

Cependant, le dossier avance puisque 3 réunions de travail en conférence avec Mme ROBERT ont permis de procéder au diagnostic communal autour de 3 grands axes définis :

### 1. La qualité environnementale des activités humaines pour limiter les impacts environnementaux, préserver les écosystèmes et les ressources naturelles.

L'étude portait sur la lutte contre le changement climatique à travers les énergies utilisées sur la commune (fioul, électricité, solaire...), la nature des engins utilisés GNR (gasoil non routier).

Un listing des bâtiments a été fourni précisant si les bâtiments sont équipés en énergie renouvelable, les systèmes d'isolation, les mesures amiante, plomb etc...

L'éclairage public a également fait partie intégrante de cette étude.

Plus spécifique à l'environnement, les cours d'eau traversant la commune ont été identifiés, ainsi que les points d'apport volontaires.

Puis sur la partie administrative communale, la gestion du tri du papier à la Mairie et dans les écoles.



### 2. L'épanouissement de tous les êtres humains et équité sociale pour garantir à tous les membres de la société, un accès aux ressources et services de base (éducation, santé, alimentation) et réduire les inégalités.

La qualité de l'eau courante, ainsi que sa gestion ont été prises en compte. Le recensement des 3 réserves d'eau potable sur la commune a été effectué. La notion de solidarité s'illustre par la création de nouveaux logements sociaux venant compléter l'existant ainsi que la gestion de plusieurs logements d'urgence dont disposent la ville de Sciez et qui permettent de répondre aux besoins impérieux de certaines familles tout en étant vigilant contre la pauvreté.

La commune s'investit également dans l'insertion par le biais notamment de convention d'employeurs solidaires comme le LIEN (Léman Initiative Emploi Nature), implanté à Sciez ou via les TIG (Travaux d'intérêt général) sur des missions d'appui. La dynamique du tissu associatif communal vient renforcer les liens et les échanges entre habitants et participe ainsi à l'effort solidaire.

### 3. L'efficacité économique en diminuant l'extrême pauvreté et en garantissant un emploi au plus grand nombre.

Les entreprises et services publics de la

commune ont été identifiés.

Les commerces, bars, restaurants ont été répertoriés, tout comme les campings, les locations saisonnières et les résidences secondaires.

Un diagnostic de la population active de la commune a été effectué.

### Ces trois piliers composent les enjeux du développement durable et ont été le fruit d'un important travail, mené en lien avec le responsable des Services Techniques.

La deuxième étape consiste à la création d'un Comité de Pilotage composé d'élus (50% maximum), d'habitants, de représentants d'association, d'acteurs locaux, de représentants des territoires....

Le diagnostic territorial est partagé par la collectivité avec les membres du comité de pilotage et la population.

Une réunion publique sera organisée dès que possible. Néanmoins, toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans la construction de ce projet de labellisation de notre commune Agenda 2030, pour un monde plus solidaire et plus durable, peuvent d'ores et déjà se renseigner auprès du service dédié en Mairie (04.50.72.60.09).

## COMITÉS DE QUARTIERS

Le groupe de travail Comités de Quartiers s'est réuni à plusieurs reprises afin de définir le découpage communal des quartiers, en tenant compte des thématiques spécifiques à chacun, de la complexité géographique de la commune : traversée de la 1005, domaine de Guidou, zones de densité démographique....

Des réflexions de travail en transversalité avec différents pôles (environnement, sécurité, vie du quartier...) ont

été répertoriées et vous seront présentées prochainement tout comme certains axes de travail tel que l'accueil des nouveaux habitants.

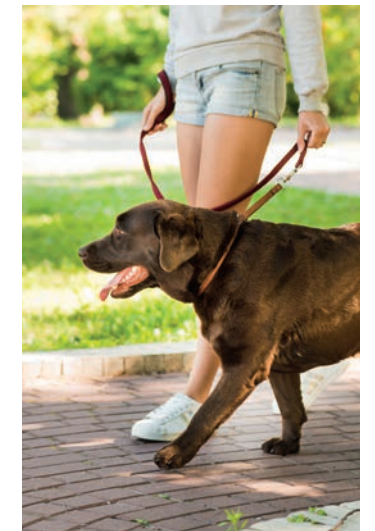
En effet, des rencontres avec les habitants par quartiers étaient programmées et ont malheureusement dû être annulées en raison de la Covid.

C'est néanmoins un dossier bien avancé qui sera présenté et proposé à la population de Sciez, dès que les mesures sanitaires le permettront.



## TENEZ VOS CHIENS EN LAISSE !

Pour la sécurité de tous et la propreté de notre commune, nous vous rappelons et nous vous remercions de tenir vos chiens en laisse lors de leur promenade et de ramasser leurs déjections. Votre compagnon ne peut pas le faire, faites-le pour lui !



## INFOS PRATIQUES

### Taille des haies & accessibilité voirie

Vous trouverez ci-après les bonnes pratiques, en lien avec cette activité de saison :

1. Le propriétaire du terrain arboré est le seul responsable de l'entretien et de l'accessibilité de la chaussée.
2. Les déchets verts sont à déposer exclusivement en déchèterie, la dépose sauvage ainsi que le brûlage sont totalement interdits et soumis à contravention.
3. En cas de besoin et après information du propriétaire, la commune pourra réaliser au frais de ce dernier les travaux nécessaires à la sécurisation de la voirie.
4. Le respect des plages horaires relatives aux travaux extérieurs sont inchangés, vous aurez tout loisir d'effectuer ces travaux en semaine de 8h00 à 20h00, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h et le dimanche et jours fériés de 10.00 à 12.00.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre civisme et le respect de ces consignes, qui permettront à tous de profiter pleinement et dans les meilleures conditions de la belle saison qui pointe le bout de son nez...



## LABEL

# STATIONS VERTES

Dernièrement Hubert Démolis, adjoint en charge du patrimoine et du tourisme, a été élu 1<sup>er</sup> vice-président de la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige. Ce dernier est au conseil d'administration depuis 2008 et il est trésorier de la fédération depuis 2014.



Le nouvel élu s'est dit heureux de poursuivre son action au sein de cette fédération nationale et poursuivre son travail de prospection et de relation avec les communes labellisées des deux Savoies.

"C'est pour moi un investissement supplémentaire au service du tourisme pour un label qui reste l'un des rares labels touristiques à être soutenu par le ministère du tourisme, nos réunions se font d'ailleurs à Paris ou nous sommes reçus régulièrement dans les locaux de Bercy".

Le chablaisien, sur proposition du président Acker, a été élu 1<sup>er</sup> vice-président délégué sur un conseil d'administration composé d'une vingtaine de personnes issues de diverses collectivités françaises.

La Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige a pour but de contribuer à l'organisation du tourisme à la campagne et à la montagne, elle regroupe à ce jour 500 stations Vertes sur le territoire. Le

label Stations Vertes a l'ambition de développer un tourisme à visage humain, de proximité autour des valeurs de partage, d'authenticité et de respect des habitants du territoire.

La commune de Sciez est labellisée depuis 2005, d'autres communes le sont également comme celles d'Yvoire, Publier, Châtel, d'autres encore, comme Anthy-sur-Léman sont en cours de labellisation et plusieurs dossiers sont en cours comme par exemple les communes d'Abondance et de La Chapelle d'Abondance. Des contacts doivent être par ailleurs pris avec plusieurs communes de la CCPVA, la Communauté de communes du Pays d'Évian et de la Vallée d'Abondance ainsi que de la vallée D'Aulps.

L'engagement d' Hubert Démolis pour le développement touristique date de 1995, depuis cette date il a toujours été délégué au tourisme sur la commune de Sciez en tant que maire adjoint au tourisme, il a été également président de l'office de tourisme de Sciez puis 1<sup>er</sup> président de l'Office de Tourisme Intercommunal "Destination Léman". Il siège actuellement au conseil d'administration des Gîtes de France de Haute-Savoie et

au conseil d'administration de Savoie Mont-Blanc Tourisme.

Ses fonctions actuelles au sein de la nouvelle municipalité élue en mars dernier concernent bien évidemment le tourisme, il est adjoint délégué à la politique

« Le label Stations Vertes a l'ambition de développer un tourisme à visage humain. »

touristique, au port de plaisance et à la sécurité civile. L'élue souhaite poursuivre ce qui a été mis en place depuis plusieurs années et oeuvre au maintien d'un lien fort entre les prestataires, les hébergeurs et la commune de Sciez.

Il souhaite axer le soutien de la municipalité au développement touristique de la zone de Guidou avec les activités culturelles publiques et les activités privées telles que les Aigles du Léman et l'Accrobranches et poursuivre le développement du Musée des Sapeurs-Pompiers. Sur la zone portuaire, la municipalité a l'ambition d'élargir le champ des animations estivales sur une période plus longue et apporter plusieurs aménagements sur le secteur de la plage.

Toujours à propos des projets touristiques de la commune parmi les dossiers actuels précise Hubert Démolis, "Nous sommes en cours de renouvellement de notre classement de "commune touristique" avec l'objectif d'obtenir à court terme le classement en "Station de Tourisme" qui permettrait de recevoir une dotation financière supplémentaire et un positionnement reconnu sur le territoire à la condition que l'Office de Tourisme Intercommunal 'Destination Léman' soit classée en 1<sup>ère</sup> catégorie, ce qui n'est pas encore le cas", déclare l'élue.



**ACCUEIL**

# SYMAGEV

## SYNDICAT MIXTE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La notion de gens du voyage a été créée en droit français pour désigner la communauté des voyageurs ne disposant pas de domicile fixe. Le SYMAGEV a été mis en place il y a plus de 20 ans pour gérer l'accueil de cette communauté nomade.



Le Syndicat Mixte d'Accueil des Gens du Voyage est un syndicat mixte inter-communal dont les compétences sont fixées par l'Etat sous l'égide des services préfectoraux.

Créé en 1999, il recouvre actuellement les EPCI (établissement public de coopération intercommunale) que sont Thonon Agglo et la CCPEVA (la communauté de communes Pays d'Evian et Vallée d'Abondance). Il fut mis en place par Bernard Neplaz ancien maire de Sciez, et à l'époque président du Sivom. Les compétences du SYMAGEV portent sur toutes les questions relatives aux "Gens du Voyage", incluant les conséquences sociales, éducatives et sanitaires sur les collectivités concernées.

Le SYMAGEV est en charge de la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aire de grand passage d'Alinges, des terrains familiaux et des aires d'accueil lui appartenant. Les objectifs et l'évolution de l'offre d'accueil des Gens du Voyage sont émis par le schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage, signé en 2019 par le Préfet et le Président du Conseil Départemental. Il assure également une mission d'interface avec les services publics lors de la mise en place de cellule de crise. Il

alerte et collabore aussi avec les services départementaux concernant des actions sociales, de protection de l'enfance ou de majeurs vulnérables, ainsi que le suivi des familles sur les terrains familiaux locatifs.

Ses représentants sont élus au sein d'un conseil syndical dont les membres sont désignés par les communes adhérentes aux intercommunalités participantes. Le conseil syndical se prononce sur les questions budgétaires, les investissements et toutes questions relatives au fonctionnement du SYMAGEV. Parmi ses membres, un bureau élu a été constitué. Il est animé par un président assisté de plusieurs vice-présidents en charge des travaux, des finances, du social et des perspectives. Ils sont les interlocuteurs de proximité de la directrice qui gère, anime et coordonne une équipe de onze personnes qui assurent l'interface avec les voyageurs et s'occupent de l'entretien des aires. Bernard Huvonne, conseiller municipal de Sciez, est vice-président en charge des finances.

Néanmoins, la préoccupation principale demeure la recherche d'une offre d'habitat adéquat afin de s'adapter le mieux possible aux mœurs des gens du voyage.

### IL FAUT LE SAVOIR

La commune de Sciez dispose de 5 aires familiales identifiées dans le schéma d'accueil des gens du voyage. Les installations situées à Bonnatrait, en contre-bas de la route départementale 1005, en face de la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté, n'en font pas partie. Seul un tènement situé sur la partie basse est classé en zone NGV du PLUI.

Vous êtes nombreux à vous interroger sur les travaux en cours de réalisation. Ces derniers sont réalisés en toute illégalité puisqu'aucune demande d'autorisation d'urbanisme n'a été effectuée et qu'ils sont réalisés en bonne partie en zone agricole. Ces comportements sont inacceptables. Des procès verbaux d'infraction au droit de l'urbanisme ont été dressés et transmis au Procureur de la République de Thonon-les-Bains. Nous espérons des décisions fermes et rapides !

**SÉCURITÉ**

# DES HOMMES, DES MOYENS ET VOUS

### REMISES DE GRADES ET DE MÉDAILLES CHEZ LES SAPEURS POMPIERS DE SCIEZ

Le vendredi 12 février dernier s'est tenue une rencontre des sapeurs-pompiers de Sciez au centre d'animation de la commune.

Cette réunion a permis d'accueillir le nouveau chef de groupement du Chablais, le commandant Franck HANONEAU ainsi que le lieutenant Didier CHESSEL qui va prochainement prendre les fonctions de chef du centre de secours de Sciez.

Cette rencontre, en présence de Richard BAUD, vice-président du SDIS, de Cyril DEMOLIS, maire de Sciez, du capitaine Julien MARIETTAZ, adjoint au chef du groupement et du capitaine Hubert DEMOLIS, conseiller technique du volontariat a été l'occasion de remercier l'adjudant-chef Olivier BALLY



pour son implication sans faille dans l'interim de chef de centre pendant un an et demi et de lui remettre l'insigne de chef de centre.

A cette occasion, Alexian TASSERIE et Nicolas DOLLET ont été promus sergents. Une cérémonie officielle sera organisée dès que possible afin de remercier l'adjudant-chef Olivier BALLY et d'organiser la prise de commandement du lieutenant Didier CHESSEL.

M. le Maire a remercié l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre ainsi que l'amicale et les a assurés de tout le soutien de la municipalité.

### L'AVENUE DES CHARMES DEVIENT UNE ZONE DE RENCONTRE

Toujours dans l'optique d'assurer votre sécurité, des travaux d'aménagements ont été entrepris sur l'avenue des Charmes. La vitesse est désormais limitée à 20km/h et la priorité totale est donnée aux piétons afin que vous puissiez rejoindre les commerces ou services avec plus de sérénité.



### POLICE MUNICIPALE

#### *De nouveaux dispositifs pour votre sécurité*

Vous l'avez très certainement remarqué, nos services ont implanté plusieurs radars pédagogiques sur les différents axes de circulation de notre commune.

L'objectif premier de ces installations est de permettre à chacun de prendre conscience du respect de la vitesse autorisée et des risques encourus pour soi mais également pour les autres.

Ces équipements nous permettent également une analyse volumétrique des passages et des vitesses de circulations sur une période donnée. Ces éléments viendront ainsi compléter les études et nos projets relatifs à l'optimisation de la voirie communale.

Pour aller plus loin et toujours dans la seule et unique mission que celle de vous garantir à toutes et à tous la sécurité, notre police municipale s'est dotée de radars cinémomètres mobiles lui permettant d'assurer des contrôles spontanés sur l'ensemble de notre commune.

Parce que nous sommes tous responsables de la sécurité routière, soyons respectueux.



Constellation des Noctuidae

Constellation du Sphinx

# la nuit est belle!

**Vendredi 21 mai 2021**  
Extinction lumineuse du Grand Genève

[lanuitestbelle.org](http://lanuitestbelle.org) - #lanuitestbelle

Sur une idée originale de

## ENVIRONNEMENT

# LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

L'amélioration de l'environnement est une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations et le développement économique à travers le monde. Dans ce sens, la commune s'engage à travers diverses manifestations.



Parce que la protection de notre environnement est plus que jamais une priorité, la ville de Sciez s'engage sur la qualité de vie de ses habitants et la protection de la planète. Deux événements sont d'ores et déjà à noter :

### LA CHASSE AUX DÉCHETS LE 11 AVRIL

Rendez-vous au centre d'animation de Sciez dès 9h pour partager une petite déjeuner offert par la municipalité. L'équipe encadrante vous distribuera le matériel dont vous aurez besoin et vous exposera des consignes de sécurité. Après l'effort, le réconfort, casse-croûte prévu à 13h (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

### LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT LE 5 JUIN

La journée de l'environnement soulève les questions essentielles de la protection de l'environnement et ses conséquences sur la qualité de vie des populations et la survie de notre planète.

Dans le cadre de cet événement promu par le programme des nations unies pour l'environnement, votre ville organisera plusieurs actions. Le programme vous sera dévoilé dans quelques semaines !

Restez connectés ! Ensemble pour tous !  
#villeDESCIEZ

## le saviez-vous?

- 11 ans, c'est le temps nécessaire à la régénération complète du lac Léman.
- Dans les dix prochaines années, une espèce sur quatre pourrait avoir disparu de la planète.
- Aujourd'hui, il faudrait 1,75 planète pour répondre aux demandes de l'être humain à la nature et plus d'espèces sont menacées d'extinction que jamais auparavant.



### Association ASSEZ2DÉCHETS THONON

"Tout a commencé place des Arts à Thonon, où révoltés de voir la quantité de mégots de cigarette par terre, Claire Cottet-Dumoulin et Alexandre Gagnaire ont organisé des collectes citoyennes en invitant toute bonne âme à y participer. Voyant que nous dépassions les 3000 mégots à chaque fois, nous avons organisé d'autres événements les annonçant via les réseaux sociaux. David Martin, Kevin Ferreira Fernandez et Emilie Blanchard se sont régulièrement joints à l'aventure, et en Août 2020, nous avons décidé de devenir une association. Quand la situation sanitaire le permet, nous tâchons d'organiser 2 collectes par mois en variant au maximum les sites de collecte"

Nous tâcherons d'organiser très bientôt une collecte sur la commune, si vous avez des suggestions d'endroits à visiter, n'hésitez pas, nous irons jeter un coup d'œil.

Pour le bureau, Alexandre Gagnaire (président)





Retour sur les diverses initiatives entreprises pour les jeunes et soutenues par le SISAM.

### SÉJOURS 2021 DE L'ABCJ FINANCÉS PAR LE SISAM

Comme chaque été, l'ABCJ organise des séjours de vacances. Ils sont en cours de préparation. La plaquette d'information sera diffusée prochainement. Voici néanmoins quelques dates à retenir :



#### DU 9 AU 19 JUILLET

Séjour "découverte" pour les 8/15 ans à Notre Dame De Monts en Vendée avec, en thématique principale, le surf pour les plus grands et le catamaran/le char à voile pour les plus jeunes.

#### DU 23 AU 29 JUILLET

Séjour "copains copines" pour les 6/9 ans. Nous n'avons pas encore la confirmation de l'hébergement mais ce sera certainement à Onnion. La découverte de la nature sera la ligne directrice.

#### DU 23 AU 30 JUILLET

Les 10/15 ans auront l'occasion d'effectuer le tour du lac Léman en itinérance (vélo, canoë...).

#### DU 23 AU 30 AOÛT

les 13 / 17 ans se retrouveront au pays basque pour un séjour surf.

#### DU 30 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

Berlin sera le lieu de notre séjour autour des capitales européennes pour les 13/17 ans.

### RETOUR SUR LES VACANCES D'HIVER 11-14 ANS DE L'ABCJ

Ces vacances de février ont été riches en sport et rigolade. Entre la construction d'igloo et la conduite de quad sur glace, les jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer ! La fermeture des stations ne nous a pas empêchés de profiter du beau temps : randonnées en raquettes, ski de fond et patinoire... Avec une moyenne de 15 jeunes par jour, l'ambiance était folle, ça fait du bien de se retrouver !

En attendant le programme des vacances de printemps rempli de surprises, on se donne rendez-vous sur les accueils de Sciez et Anthy sans oublier nos interventions au collège Théodore Monod.

### L'ABCJ SE FAIT DES FILMS

Puisque les salles de cinéma sont toujours fermées, L'ABCJ a invité les enfants à vivre des films au Centre de Loisirs, de Mary Poppins à Aquaman en passant par la Reine des Neiges, les enfants ont pu :

- S'approprier les différents classiques du 5<sup>e</sup> art.
- Fabriquer le Titanic ou partir descendre les pentes enneigées

Les enfants ont pu s'amuser le long de ces 10 jours de vacances avec 20 films abordés.

Entre les activités animées par l'équipe, ils ont regardé des extraits de chaque film pour mieux s'imprégner de chaque univers et jouer avec leurs environnements.



### RETOUR SUR LES VACANCES AU FOYER CULTUREL

L'accueil de loisirs du Foyer Culturel de Sciez et du Chablais s'est déroulé du Lundi 8 au Vendredi 19 février 2021 à l'école des Buclines.

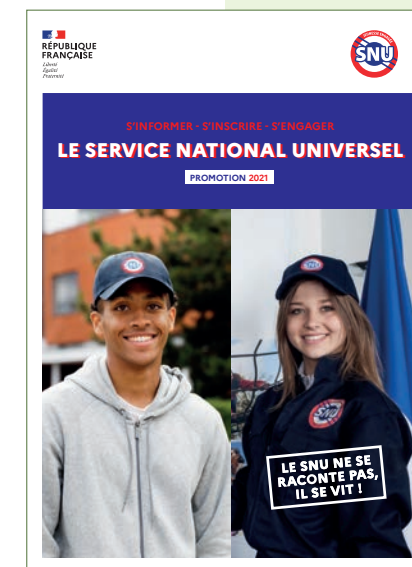
Après cette dernière année riche en rebondissements nous avons tous besoin de décompresser, alors durant ces vacances le maître mot sera "S'AMUSER". Faisant suite à la semaine olympique qui avait lieu du 1 au 6 février, la 1<sup>re</sup> semaine du centre était destinée à un tour du monde au travers des sports et jeux sportifs nationaux.

En Argentine, les enfants ont été initiés à la barre à bolas. Ils ont ensuite filé au nord de l'Amérique (Canada) et fabriqué

une crosse de hockey, avec l'aide du menuisier des Bambins des Bois.

La 2<sup>e</sup> semaine des vacances était tournée vers les fêtes tout autour du monde. Et c'est sous le signe des déguisements, que les enfants ont découvert l'Asie et bricolé des lanternes, réaliser de la calligraphie chinoise. Un partenariat avec l'École de Musique de Sciez a permis une initiation aux chants du monde par Frédéric Commaret, directeur de l'EMS et professeur de musique.

Ces 2 semaines se sont déroulées sous le signe de la découverte, de l'imagination, du voyage, des rires et des sourires.



### ZOOM SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (DISPOSITIF NATIONAL)

Le Service national universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Si tu souhaites t'engager au SNU tu devras participer avec d'autres jeunes à un séjour de cohésion de deux semaines hors de ton département. Lors de ce séjour, tu pratiqueras des activités physiques et de cohésion, tu développeras tes connaissances sur des thèmes divers tels que : services publics, promotion de la citoyenneté, sécurité et résilience nationales, développement durable et transition écologique.

À la suite de ce temps de vie collective tu pourras participer à une mission d'intérêt général près de chez toi d'une durée de 84 heures réparties au cours de l'année.

Renseignements sur [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

### Dernier délai pour déposer son dossier à la crèche Les Coccinelles



Le SISAM finance une crèche intercommunale de 60 places dont il a confié la gestion à l'association Léo Lagrange en ce début d'année. C'est une équipe dynamique qui vous propose d'accueillir vos enfants du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **31 mars 2021** pour déposer votre dossier à la crèche Les Coccinelles située 135 chemin des Hutins Vieux (renseignement au 0450725500). Les dossiers seront traités courant du mois d'avril afin de pouvoir vous donner une réponse au plus vite, selon les disponibilités.



## RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 PENSEZ À INSCRIRE VOTRE ENFANT !

Les inscriptions scolaires débutent le 1<sup>er</sup> mars pour les futurs petits élèves nés en 2018 !

Pour ce faire, rien de plus simple :

### 1<sup>re</sup> démarche : Inscription de l'enfant

Nous vous invitons à vous rendre en mairie, au service population avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.

### 2<sup>e</sup> démarche : Admission de l'enfant

A partir du mois de mai, suite à l'inscription de l'enfant en mairie, nous vous conseillerons de prendre contact avec la directrice de l'école qui accueillera votre enfant.

À noter que pour cette année scolaire, il apparaît encore difficile de pouvoir organiser des rendez-vous ou des journées portes ouvertes pour la rentrée de septembre 2021. Nous vous remercions pour votre compréhension.

### École des Petits Crêts

Elle accueille les élèves du chef-lieu, des Crêts, Chavannex, Marignan, Prailles, Filly et la Fattaz.

Directrice : Mme NEVEU

04 50 72 61 58

### École des Buclines

Elle accueille les élèves de Bonnatrait, Excuvilly, Coudrée, Jussy, le Content, Chavanne, le Port, la Renouillière, Songy, Choisy et de la Citadelle.

Directrice : Mme VINCENT

04 50 72 30 22

### Service Périscolaire

Concernant les accueils périscolaires du matin, soir, mercredi et vacances, le ramassage scolaire et le restaurant, les inscriptions se font uniquement au Foyer Culturel de Sciez et du Chablais : 04 50 72 70 47 - contact@foyculturel-sciez.fr



## CARCAJOU vous accueille...

### • À Douvaine

24, route de Genève

Lundi et samedi de 9h à 12h

Mardi de 14h30 à 18h

Jeudi (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) de 14h30 à 18h

### • À Sciez

95, avenue de l'Eglise  
(Ancienne crèche)

Jeudi (1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h

### Points clés :

- 2 accueillants à chaque séance
- Pas d'inscription au préalable
- Tirelire : participation demandée d'un montant libre
- Fermé pendant les vacances scolaires

### Contacts :

Trésorière : 04.50.35.65.29

Notre site internet :

[www.carcajou.org](http://www.carcajou.org)

L'ASSOCIATION  
RECHERCHE UN/UNE  
BÉNÉVOLE, POUR  
L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Carcajou



## RETOUR SUR LE NOËL DE L'APE DES BUCLINES

« Malgré ce satané virus, le Père Noël a rendu visite aux enfants du groupe scolaire des Buclines ; à l'aide du célèbre cheval Pollux, il a fait une arrivée triomphale. Comme tout bon Père Noël, il n'est pas venu les mains vides. Avec les lutins de l'APE, il a pu distribuer à chaque enfant un sachet goûter offert par l'association. Puis les enseignants et les enfants ont invité le vieux bonhomme à se déhancher lors d'un Flash Mob rythmé. Grâce à la mobilisation des adhérents de l'APE, du soutien bénévole des attelages Dulac et de la participation des professionnels de l'école nous avons tous passé un très bon moment et espérons avoir transmis un peu de magie aux enfants. Vivement le retour d'un contexte plus favorable afin de réinviter l'ensemble des familles à nos différents événements ! Alors à très vite et encore merci à tous ! »  
Pour l'APE des Buclines, Franck Houver.



La volonté de notre commune est d'associer tous les citoyens à la décision publique, de créer un espace de débat. C'est dans cette optique que nous mettons en place un Conseil Municipal des Jeunes. Donnons la parole aux jeunes !

Dans le cadre de la Démocratie Participative et de la Citoyenneté, nous mettons en place un Conseil Municipal Jeunes ouvert à tous les enfants/jeunes, habitant la commune et âgés de 9 à 15 ans.

Ce projet a été présenté aux élèves des écoles de Sciez, par les élus membres de ce groupe de travail, le Mardi 02 Février au matin pour l'école des Buclines et l'après-midi pour l'école des Crêts, avec le soutien des directrices et des enseignantes des classes concernées.

Les enfants ont été informés et sensibilisés sur l'importance de ce futur CMJ qui leur permettra de prendre la parole et de s'impliquer dans la vie communale et de présenter divers projets qui leur tiennent à cœur.

Au cours de ces échanges, plusieurs sujets ont déjà été abordés : sécurité, environnement, prévention, animations jeunes... L'enthousiasme des enfants a ravi les élus et les a confortés dans l'idée de donner la parole à la jeune génération.

La présentation au collège Théodore Monod de Margencel a eu lieu le Jeudi 04 Février, en partenariat avec les communes de Margencel et Anthy, ayant le même projet.



### Les dates clés

Les élections seront organisées le 19 Mars dans les écoles des Buclines et des Crêts avec les enseignantes, la semaine du 15 au 20 Mars auprès de la CPE du Collège Théodore Monod et en mairie le 19 Mars de 18h à 19h pour les enfants non scolarisés à Sciez ou Margencel.

La mise en place du CMJ est prévue en Avril 2021, pour une durée de 2 ans.

## POURQUOI METTRE EN PLACE UN CMJ ?

Le Conseil municipal jeunes, c'est l'occasion de s'impliquer pour sa ville. Sa mission est d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et les initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité.

Il s'agit de répondre à une demande des jeunes et de mieux prendre en compte leurs avis. Les jeunes ont en effet souvent le sentiment que leurs idées et leurs préoccupations ne sont pas suffisamment entendues.

Concrètement, il s'agit de rénover la vie démocratique, en diversifiant les formes d'incitation des jeunes à s'impliquer.

Il en existerait actuellement 2000 sur l'ensemble du territoire français !

**FOCUS**

# ON JOUE LE JEU !

Le 23 novembre, Paris 2024 a dévoilé une nouvelle liste de communes labellisées « Terre de Jeux 2024 ». En Haute-Savoie, Cluses, Excenevex et Sciez-sur-Léman rejoignent l'aventure !



Le label Terre de Jeux 2024 permet à toutes les collectivités territoriales qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de cette énergie unique.

Devenir Terre de Jeux 2024, c'est s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

C'est parce que notre belle commune présente de nombreux attraits touristiques, un tissu associatif dynamique de plus de 80 associations, que le comité national olympique et sportif a labellisé Sciez-sur-Léman.

Le label "Terre de jeux 2024" est destiné à valoriser notre ville au travers du sport, sur l'eau comme sur terre, dans le quotidien des Sciezoises et des Sciezois, des jeunes et des plus anciens, autour d'un objectif commun: la mobilisation collective pour favoriser le bien-être et le vivre-ensemble.

*« Le label est destiné à valoriser notre commune au travers du sport »*

Dans les prochaines semaines, si la situation sanitaire le permet, mobilisons-nous dans l'organisation de manifestations intégrant le sport, la culture, l'environnement et le patrimoine.

L'aventure des Jeux est aussi l'occasion pour nos habitants de faire vivre le sport et les olympiades sur notre territoire.

**Terre de jeux est l'occasion de nous faire vivre et de goûter à l'aventure des jeux olympiques sur notre territoire !**



## RENDEZ-VOUS

1<sup>er</sup> trimestre  
Mardi 23 mars

2<sup>e</sup> trimestre  
Mardi 22 juin

3<sup>e</sup> trimestre  
Mardi 17 août

4<sup>e</sup> trimestre  
Mardi 2 novembre

# NOUS AVONS TOUS LE POUVOIR DE SAUVER DES VIES

DONNEZ VOTRE SANG



PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR  
[MON-RDV-DONDESANG.EFS.SANTE.FR](http://MON-RDV-DONDESANG.EFS.SANTE.FR)  
OU AU 04 50 87 69 70

Centre d'Animation de Sciez - 184 Route d'Excenevex - 74140 Sciez

## EN BREF

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## Culture - LE MUSÉE DE LA PRÉHISTOIRE

Le musée ouvrira ses portes pendant les vacances de Pâques, du 10 au 25 avril, tous les jours de 14h à 18h.

Vous pourrez visiter nos deux expositions permanentes sur l'histoire de l'Homme, la Préhistoire locale, l'histoire de la vie, la formation des Alpes et la création de nos paysages chablaisiens.

Dans notre nouvelle exposition temporaire 2021 Catastrophes ! Les risques naturels dans le Chablais, venez tourner la roue de l'infortune ! Dans ce jeu ludique pour toute la famille, à votre disposition dans nos salles, vous essayerez de survivre face aux catastrophes à venir.

Cette exposition vous permettra

de redécouvrir le territoire du Chablais, avec son lac, ses montagnes et ses habitants et leurs aménagements.

Côté animations, Bruno, notre archéologue médiateur vous attend pour toutes les animations du printemps ! Un stage pour les enfants est programmé du lundi 12 au vendredi 16 avril de 14h à 17h30.

Votre enfant se transformera en véritable Cro-Magnon ou deviendra un spécialiste de l'archéologie préhistorique. Une panoplie d'ateliers et d'activités l'attendent : visites, fouille archéologique, apprendre à faire du feu, à créer comme Cro-Magnon, à tailler du silex, à tisser, à cuisiner comme au Néolithique...

Nous aurons également des ateliers ludiques et pédagogiques pour toute la famille les mercredis et samedis des vacances. Venez donc profiter des visites guidées et ateliers pour tous les âges et passez un bon moment avec vos enfants tout en découvrant la Préhistoire.



## Échanges - EURCASIA – LÉMAN-BAÏKAL

Eurcasia est, depuis 1992, à l'origine des échanges entre les pays du Léman et du Baïkal. Orientés prioritairement vers la jeunesse, ils se font avec Irkoutsk, ville de population jeune, à forte proportion d'étudiants. Irkoutsk et Sciez sont liées par une convention de partenariat depuis septembre 2017.

Eurcasia, c'est :

- la découverte du lac Baïkal par des voyages thématiques, des expositions, des conférences. Inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le Baïkal est le lac de tous les records : profondeur, ancienneté, volume (20 % de l'eau douce de la planète), nombre d'espèces endémiques, transparence.
- la découverte de la culture sibérienne par des expositions de peinture, des concerts, des spectacles, la traduction et la diffusion des contes des premiers peuples installés sur les rives du Baïkal et d'œuvres des grands écrivains sibériens, Valentin Raspoutine, Alexandre Vampilov.
- des cours de russe

En 2021, dans le cadre des initiatives célébrant le vingt-cinquième anniversaire de l'inscription du Baïkal au patrimoine mondial, Sciez accueillera l'Ensemble FMR les 3 et 4 décembre et présentera à Irkoutsk l'exposition Léman-Baïkal du Musée de préhistoire et de géologie.

En outre, un projet de coopération dans le domaine de la voile handicap est mis à l'étude. Eurcasia est reconnue d'intérêt général et est membre du Mouvement des clubs pour l'UNESCO.

Contact pour Sciez et sa région : philippe.guichardaz@wanadoo.fr

## Sport - LA BASE NAUTIQUE



Une équipe dynamique de moniteurs diplômés vous attend avec le sourire pour vous enseigner la voile et vous faire apprécier ce sport aux multiples facettes. Vous choisirez, selon vos envies, entre cours particuliers, stages et locations pour naviguer seul, en famille ou entre amis !

Notre objectif est d'accueillir tous ceux qui souhaitent découvrir et pratiquer la voile et le stand up paddle, en pratique loisir ou en compétition. Nous faisons en sorte que chacun, quel que soit son milieu social ou son handicap, accède à la pratique de la voile et partage un vrai moment de plaisir.

Nos engagements :

- Un accueil de qualité
- Un matériel adapté à la diversité de pratique
- Un encadrement à l'écoute de vos projets
- Une pédagogie active orientée vers l'autonomie associant l'enseignement technique à des valeurs comme la connaissance et le respect de l'environnement.
- Un club vivant avec un agenda bien rempli : manifestations sportives et extra-sportives... Quand la passion est contagieuse, la bonne humeur est toujours au rendez-vous !

## Horaires d'ouverture

De septembre à mai : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

De juin à août : 7jours/7 de 9h à 19h30

## Économie locale - CREA TERRA

Dans l'association Crea Terra, toutes les histoires s'écrivent à la main et toutes racontent des savoir-faire, des parcours de femmes et d'hommes d'ici, qui ont à cœur leur métier, leur passion. Née à Sciez il y a tout juste 1 an, l'association regroupe des artisans créateurs et des producteurs en ultra local, bien souvent des très petites structures, autour d'une volonté forte de mettre l'artisanat de chez nous en avant, tout en se soutenant et en s'entraidant

Aujourd'hui, près de 40 professionnels font partie de l'association et c'est pour nous un réel bonheur de toujours chercher de nouvelles idées à mettre en place. Majoritairement des femmes,

plusieurs d'entre elles se sont regroupées au sein de la Maison Elles Etc, située dans le village de Prailles, sur notre commune de Sciez. Dans cette maison, deux artisanes ont élu « atelier » à plein temps et ont ouvert un espace « atelier-boutique » où les artisanes du réseau peuvent exposer et vendre leurs créations. C'est aussi un lieu où de nombreux ateliers devraient être proposés chaque semaine... Covid oblige, ce n'est que partie remise. Les beaux jours arrivent et la Maison Elles espère profiter de son jardin pour élargir les champs des possibles !

La Maison fonctionne telle une petite ruche remplie d'artisanes et d'artisans

Solidarité  
LES VIRADES DE  
L'ESPOIR

Les Virades de l'Espoir 2020 ont été annulées suite à la pandémie qui secoue la France. Mais le combat contre la mucoviscidose ne doit pas s'interrompre. Ainsi, la municipalité de Sciez a décidé d'accueillir l'édition 2021.

Retour sur les défis relevés en 2020 :

- La traversée du lac Léman en canoë par un patient Cédric, défi réussi le 14 septembre
- Le défi des trois pointes, (3232m de dénivelé) sommets alentours de Morzine par une patiente de 32 ans Leslie, réussi le 18 octobre
- Défi des Couratis, à pied et en vélo depuis Amphion (qui avait accueilli la virade 2019) jusqu'à Sciez

Avec également le soutien du Rugby club de Chablais Thonon Léman, les masseuses de Thonon, le comité de la virade qui a confectionné plus de 1000 parts de tartes au four de Margencel, les tombolas, des stands sur les marchés, etc. Ce qui a permis de réaliser un chiffre de 71 574€. Merci à toutes et tous et rendez-vous le 26 septembre 2021 à Sciez-sur-Léman.

Gilles Méchoud,  
Président des Virades de l'Espoir

solidaires. Un lieu où le féminin majoritaire s'affirme et affiche sa singularité. Un espace d'écoute, de découverte et de collégialité.

## CONTACT

Email : createrra74@gmail.com

Tél. : 09 73 76 07 58

Présidente : Stéphanie Jefford (Une Maille A La Fois)

Secrétaire : Hugo Duthu (Les Empreintes Made In Leman)

Trésorière : Sandrine Lintz (Adélie & Cie)

Maison Elles Etc :

807 chemin de la Tatte – 74140 Sciez

Ouvert : lundi 9h-12h | vendredi 9h-18h

| samedi 9h-12h

## AGENDA

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

/04

**ATELIER COSMÉTIQUE NATURE**  
LE 7 AVRIL DE 14H15 À 15H15Lieu : Atelier d'arts et de Loisirs créatifs  
Tarifs : 22€/adulte  
Organisateur : Foyer Culturel de Sciez**STAGE D'ANGLAIS**  
DU 12 AU 14 AVRIL DE 10H À 11H15Lieu : Atelier d'arts et de Loisirs créatifs  
Public : Du CE1 au CM2  
Organisateur : Foyer Culturel de Sciez**ACCUEIL DE LOISIRS**  
DU 12 AU 23 AVRILLieu : École des Buclines  
Public : 3-10 ans  
Organisateur : Foyer Culturel de Sciez**STAGE CATAMARAN**  
DU 12 AU 23 AVRIL DE 13H30 À 16HOrganisateur : Base nautique de Sciez  
Public : +12 ans  
Tarifs : 165€**STAGE MULTI-GLISSES**  
DU 12 AU 23 AVRIL DE 10H À 12H30Organisateur : Base nautique de Sciez  
Public : 7-11 ans  
Tarifs : 145€**STAGE STAND UP PADDLE**  
DU 19 AU 23 AVRIL DE 14H À 16HOrganisateur : Base nautique de Sciez  
Public : +10 ans  
Tarifs : 125€**ATELIER PROMENADE**  
**ENTRE EAU ET FÔRET**  
LE 21 AVRIL DE 14H30 À 16H30Lieu : parking du théâtre du Guidou  
Organisateur : LPO  
Public : +6 ans  
Inscription obligatoire  
Contact : juliette.martin@lpo.fr  
07.67.61.40.33

/05

**COURS DE CATAMARAN**  
LES 2 ET 9 MAI DE 9H30 À 17HOrganisateur : Base nautique de Sciez  
Public : Adultes  
Tarifs : 165€**ATELIER COSMÉTIQUE NATURE**  
LE 26 MAI DE 14H15 À 15H15Lieu : Atelier d'arts et de Loisirs créatifs  
Tarifs : 22€/adulte  
Organisateur : Foyer Culturel de Sciez**ATELIER YOGA PARENTS ENFANTS**  
LE 29 MAI 10H-11H ET 10H45-11H45Lieu : au Dojo  
Tarifs : 15€/duo et 5€/pers. supp.  
Organisateur : Foyer Culturel de Sciez

/06

**RANDONNÉE LÉMANIQUE AVIRON**  
LES 5 ET 6 JUIN

Organisateur : Base nautique de Sciez

**COURS DE CATAMARAN**  
LES 6 ET 13 JUIN DE 9H30 À 17HOrganisateur : Base nautique de Sciez  
Public : Adultes  
Tarifs : 165€**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
LE 19 JUIN

Organisateur : Ensemble Musical de Sciez

**ATELIER PROMENADE**  
**PLACE AUX RAPACES**  
LE 23 JUIN DE 14H30 À 16H30Lieu : parking du théâtre du Guidou  
Organisateur : LPO  
Public : +6 ans  
Inscription obligatoire  
Contact : anelyse.flandin@lpo.fr  
07.82.50.69.62**RÉGATE LIGUE DE CATAMARAN**  
LE 27 JUIN

Lieu et organisateur : Base nautique de Sciez

**CONCOURS DE PÉTANQUE**  
LE 27 JUIN À PARTIR DE 8H30Lieu : CAS  
Tarif : 15€ la doublette  
Organisateur : Sciez en fête  
Inscription sur place à partir de 8h30

## BIBLIOTHÈQUE

**ATELIER DES P'TITS PHILOS**LE 27 MARS À 10H  
Sur inscription auprès des bibliothécaires. Activité gratuite.**ATELIER DES P'TITS PHILOS**LE 10 AVRIL À 10H  
Sur inscription auprès des bibliothécaires. Activité gratuite.**EXPOSITION « STEAMPUNK... VOUS AVEZ DIT STEAMPUNK ? »**DU 29 MAI AU 23 JUIN  
Nous invitons les lecteurs à s'immerger dans ce genre littéraire foisonnant et en découvrir les multiples facettes à travers une importante sélection bibliographique.**MAISON DE LA MÉMOIRE**  
**ET DE LA CITOYENNETÉ****EXPOSITION/CINÉ/DÉDICACE**  
**« RAVENSBRÜCK, LA FORCE DES FEMMES »**  
DU 24 AVRIL AU 7 MAI

Présentation le 24 avril à 10h par Gérard Capon, Président AFMD 74, suivie de la cérémonie à l'arbre de la déportation à 11h.

**PROJECTION DU FILM TÉMOIGNAGE DE**  
**MARINETTE MOULIN**LE 4 MAI À 20H30  
Marinette Moulin, agent de liaison de résistants dont Alexandre Neplaz, déportée à Ravensbrück + Film «*Survivantes*» d'Anice Clément**PRÉSENTATION DU LIVRE**  
**« NOËLLA ROUGET, LA DÉPORTÉE QUI A FAIT GRACIER SON BOURREAU »**DATE À VENIR  
Projection de documents et débat suivi d'une dédicace avec les auteurs Brigitte Exchaquet-Monnier et Eric Monnier.**EXPOSITION/CINÉ/DÉBAT**  
**« LES 450 FUSILLÉS DE HAUTE-SAVOIE »**DU 17 AU 29 MAI  
Présentation le 17 mai à 18h par Bernard Neplaz suivie d'un CINE/DEBAT à 19h «*Ils ont brûlé l'école*». Co-organisé avec le département de Haute Savoie & CRD 74.

## CINÉTOILE

**HISTOIRE D'UNE NATION**VENDREDI 26 MARS À 20H30 - THÉÂTRE DU GUIDOU  
Dans le cadre des SECR avec la venue de Françoise DAVISSE (réalisatrice)

Les "histoires d'une nation" ce sont celles de toutes ces générations venues faire leur vie dans un nouveau pays, la France. Elles nous racontent 150 ans de l'histoire de France, 150 ans qui ont conduit à ce qu'aujourd'hui un quart de la population française trouve ses racines à l'extérieur du territoire.

De Michel Drucker à Camélia Jordana, de Ramzy à Estelle Mosely, enfants, petits-enfants, arrière-petits enfants d'Italiens, de Polonais, d'Arméniens, de Russes, d'Algériens, de Marocains, de Cambodgiens ou de Chinois, connus ou pas, ils nous racontent leurs histoires familiales. Elles croisent le récit national qu'elles éclairent à la lumière de la manière dont la république les a accueillis et a redéfini les lois sur la nationalité. Notre Histoire d'une nation commence quand la troisième république, traumatisée par la défaite face aux Allemands et la guerre civile qui s'en est suivie en 1871, décide de construire une véritable nation. Dans chaque village, dans chaque quartier, à l'école comme sous le drapeau, tout le monde doit se sentir Français. Prochaines séances : vendredi 9 avril, 20h30 - jeudis 15 et 22 avril : projection enfant - vendredi 30 avril, 20h30 - vendredi 7 mai, 20h30 - vendredi 28 mai, 20h30.

## CONTACT

**MMC**  
maison.memoire.citoyennete@foyculturel-sciez.fr**ABCJ**  
670 Avenue de Sciez, 74140 Sciez - 04 50 72 34 40**FOYER CULTUREL**  
184 Route d'Excnevex, 74140 Sciez - 04 50 72 70 47**BASE NAUTIQUE**  
709 Chemin de la Renouillère, 74140 Sciez - 04 50 72 62 77**SCIEZ EN FÊTE**  
152 route de Bordignin, 74140 Sciez - 07 63 73 40 06**ENSEMBLE MUSICAL DE SCIEZ**  
298 Avenue de l'Église, 74140 Sciez - 04 50 72 30 96**BIBLIOTHÈQUE**  
614 Avenue de Sciez, 74140 Sciez - 04 50 72 53 28

## LE POINT VERT

### LA CHASSE AUX DÉCHETS REVIENT

Dès maintenant, bloquez la date du **11 avril** dans votre agenda et mobilisez votre famille, vos maris, vos collègues pour participer à cette matinée.

Rendez-vous au centre d'animation de Sciez

-9h : Café et croissants, offerts par la municipalité, distribution de matériel et présentation des consignes de sécurité.

-13h : Casse-croûte

Si vous ne pouvez pas participer à cette matinée, nous vous encourageons à vous munir d'un sac et à participer à votre manière à la réduction des déchets. N'hésitez pas à nous déposer votre sac devant le CAS ce jour-ci.

Des mesures d'hygiène et de distanciation seront mises en place ainsi que le port du masque obligatoire.



## L'EXPRESSION SAVOYARDE

*“Bienvenue dans la Hiaute ! Avec ces gnacoués, ces pique-meurons, et ces ventre jaunes notre patois est tout ébouellé !*

*Mais chaque ménage a son langage... Enfin pourvu qu'on puisse boire une golée ensemble...”*

### DÉFINITIONS

**la Hiaute** : la Haute Savoie

**éboueller** : éparpiller

**gnacoué** : étranger à la région

**pique-meuron** : citoyen helvète

**ventre jaune** : natif de l'Ain

**golée** : gorgée

## LA RECETTE de Grand-Mère Jacqueline

### LA TARTE AUX POIRES



#### Ingrédients :

- 200g de chocolat 1848 pralinoise
- Une pâte feuilletée
- 3 poires conférence bien mûres
- 2 œufs
- 100g de beurre mou
- 100g de poudre d'amandes
- 100g de sucre en poudre

#### Les étapes de préparation :

1. Préchauffez votre four à 220°C (thermostat 8).
2. Dans un saladier mélangez le beurre fondu, la poudre d'amandes et le sucre.
3. Ajoutez les œufs préalablement battus et mélangez le tout jusqu'à obtention d'un mélange bien lisse.
4. Déroulez la pâte en conservant la feuille de cuisson et piquez le fond.
5. Epluchez, épépinez et coupez les poires en lamelles.
6. Faire fondre le chocolat au bain-marie et nappez-en le fond de la tarte.
7. Versez au dessus la préparation à base d'amandes et disposez les poires
8. Faire cuire votre tarte dans la partie basse du four environ 30 min.

*Bon appétit !*

### Expression politique

## LE MOT DE BERNARD HUENNE LISTE "SCIEZ, GÉNÉRATION FUTURE"

Depuis juin 2020, Sciez Génération Future est présente dans les différentes instances municipales (conseil, commissions, Symagev). Nous suivons attentivement les objectifs mis en œuvre par la nouvelle municipalité, tout en restant fidèles à nos engagements. La représentativité à Thonon Agglo est acquise : Sciez a obtenu un poste de vice-président. D'autres progrès ont été accomplis avec notamment la mise en place de la commission finances !

Soyez rassurés : la pénalité financière due à la loi SRU (obligation de remplir des quotas de logements sociaux, non respectée par la précédente mandature) devrait être compensée par des économies de fonctionnement entre autres. Nous y veillerons ces prochaines années !

La pandémie est certes venue perturber certains projets (surtout dans les domaines culturels et sportifs) mais nous demeurons attentifs au respect des engagements proclamés sur la profession de foi de la liste du Maire actuel et apportons une réflexion toujours constructive, active et responsable. Une gestion rigoureuse, tournée vers l'avenir avec l'appui des jeunes de notre commune sources d'idées novatrices, nous aidera à passer cette période difficile !

Notre commune change de structure de par l'accroissement constant de notre population. Nous devons adapter nos mentalités et nos façons d'être. Les infrastructures doivent aussi évoluer et nous apporterons notre concours et notre volonté pour que vos aspirations soient prises en compte.

À votre écoute et à votre service pour toutes questions et suggestions : [sciezgenerationfuture@gmail.com](mailto:sciezgenerationfuture@gmail.com).

### MAIRIE OUVERTURE AU PUBLIC



#### Service Population

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h.  
Le samedi matin : 9h - 12h.

#### Service Urbanisme

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h.

#### Service comptabilité (gratuit)

Tous les derniers samedi du mois de 9h00 à 12h00  
Uniquement sur RDV au 04 50 72 60 09

### Vie du conseil municipal DÉMISSION DE M.RÉDOUANE HADER

Suite à la démission de M.Rédouane HADER, Madame Monique Roch ayant fait de même, c'est M. Richard REAL, 13<sup>e</sup> de la liste « Sciez, active et humaine », menée par M. Jean Luc BIDAL, qui complète désormais le conseil municipal. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'assemblée municipale.

Toute l'équipe municipale souhaite remercier sincèrement M.Rédouane HADER pour son implication ainsi que son sens de l'intérêt général au sein du conseil municipal. Nous lui adressons tous nos vœux de succès pour la suite de ses projets personnels.

Vous êtes frontalier ?

# PARTICIPEZ AU RECENSEMENT

Participer au recensement permet à la Commune de continuer à rendre les services publics utilisés par tous.

Cette déclaration est rapide, ne coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenu.

## avant le 30 juin

sur [www.madeclarationfrontalier.fr](http://www.madeclarationfrontalier.fr)

Informations au + 33 (0)4 50 35 14 14 ou [info@st-julien-en-genevois.fr](mailto:info@st-julien-en-genevois.fr)

### SCIEZ EN UN CLIN D'ŒIL N°3 Printemps 2021

Directeur de la publication : Cyril Demolis

Rédacteur en chef : Fatima Bourgeois

Commission communication : Fatima Bourgeois, Yannick Debeugny, Noemie Bally, Jason Da Costa, Didier De Vettor, Bernard Huvenne

Chargé de communication : Jérôme Perrin

Création et exécution : Charlene Fournier - [www.charlenefournier.com](http://www.charlenefournier.com)

Impression : Imprimerie Mathy, Chemin des Arcouasses, Z.I. Vongy, 74200 Thonon-les-Bains

Dépôt légal : Mars 2021

Tirages : 3500 exemplaires

En couverture : ©Christelle Bonnet

Crédits photos : A.Berger, C.Hass, Destination Léman, N.Lutin, compte instagram [\\_n\\_i\\_c\\_o\\_l\\_a](https://www.instagram.com/_n_i_c_o_l_a), Freeprik

Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées)





TERRE  
2024  
DE JEUX

FIERS  
DE REJOINDRE  
L'AVENTURE  
TERRE DE JEUX  
2024

VOTRE VILLE S'ENGAGE,  
ET VOUS ?

#VILLEDESCIEZ

